

1914-1918 : Clairoix (Oise) et ses combattants (N à P)



Henri LESOIN

Association « Art, Histoire et Patrimoine de Clairoix »

Collection « Les notices historiques clairoisiennes »
n° 12 ~ 2017

Sommaire

• <i>Préambule</i>	<i>p. 03</i>
• <i>La prostitution, un danger pour Clairoix</i>	<i>p. 04</i>
• <i>Liste des noms commençant par N et O</i>	<i>p. 07</i>
• <i>Les unités militaires à Clairoix en 1916</i>	<i>p. 08</i>
• <i>Liste des noms commençant par P, de Paillot à Petit</i>	<i>p. 11</i>
• <i>Les Pinchon, de Bécassine aux sections de camouflage</i>	<i>p. 18</i>
• <i>Ainsi va la vie à Clairoix</i>	<i>p. 26</i>
• <i>1917, l'année « charnière », et nos « mutins » de Clairoix</i>	<i>p. 30</i>
• <i>Liste des noms commençant par P, de Ply à Prélon</i>	<i>p. 34</i>
• <i>Le calme avant la tempête</i>	<i>p. 40</i>

Illustration de couverture : un dépôt de munitions d'artillerie, entre Clairoix et Bienville, en 1917. Le retrait des forces allemandes au nord de Noyon permettait désormais à l'armée française de créer des dépôts de munitions à ciel ouvert, près de la route de Roye et de la ligne de chemin de fer Compiègne – Roye.

Collection ECPA-D.

La collection « Les notices historiques clairoisiennes »

<i>N°</i>	<i>Titre</i>	<i>Année</i>
01	L'école communale en 1858 : l'exemple de Clairoix (Oise)	2008
02	La filature de soie de Clairoix (Oise)	2009
03	Les vignes à Clairoix (Oise) et dans les environs	2010
04	Le Clos de l'Aronde, mairie de Clairoix (Oise)	2011
05	Clairoix (Oise) en 1926	2012
06	Le comte Aimery de Comminges et Clairoix (Oise)	2013
07	Clairoix (Oise) et la guerre de 1914-1918	2014
08	Les Sibien et Clairoix (Oise)	2015
09	1914-1918 : Clairoix (Oise) et ses combattants (A à D)	2015
10	1914-1918 : Clairoix (Oise) et ses combattants (E à J)	2016
11	1914-1918 : Clairoix (Oise) et ses combattants (L et M)	2016
12	1914-1918 : Clairoix (Oise) et ses combattants (N à P)	2017

Préambule

1916, une autre année de guerre

Les opérations de l'année 1915, notamment en Champagne, ne débouchèrent jamais sur une issue favorable aux Alliés. Tandis que les Français encaissaient les coups les plus rudes, l'armée britannique et celle du Commonwealth peinaient, avec ses seuls volontaires et engagés, à provoquer une percée décisive dans leur secteur. L'armée de conscription anglaise se mettait lentement en place. Il fallait donc attendre 1916 pour que la guerre de mouvement se dévoilât réellement.

1916, c'est d'ailleurs la promesse d'une offensive sans commune mesure. Britanniques et Français se préparent pour une dantesque « guerre industrielle » où le canon, qui devient roi, prépare l'offensive, décide de l'assaut, et où l'infanterie doit occuper le terrain préalablement labouré par les obus. Le secteur concerné pour cette percée hors du commun : la Somme (secteur français) et l'Artois et les Flandres (secteur britannique).

D'ailleurs, dès la fin 1915, les unités en place dans la région de Compiègne, qui venaient de migrer au nord de l'Oise, s'installent progressivement dans la Somme. En janvier 1916, les convois militaires ferroviaires et routiers empruntant quotidiennement les axes de Clairoix-Coudun vers le nord-ouest ne trompent personne. Quelque chose se prépare plus au nord. L'activité militaire se relâche un peu sur Clairoix. Seules quelques unités tiennent la ligne au nord de l'Oise, histoire de ne pas lâcher la pression, et où de temps en temps, des escarmouches plus ou moins importantes se font entendre, comme celle du 11 janvier 1916 où une forte pénétration ennemie a lieu dans les lignes françaises entre l'Avre et l'Oise tentant, en vain, de s'approprier Ribécourt.

Mais fin février 1916, alors que se concentrent des centaines de pièces d'artillerie dans la Somme, contre toute attente, l'armée allemande prend l'initiative en enfonçant le saillant de Verdun. La France est de nouveau menacée. Arrière toute. On dégarnit la Somme pour renforcer la Meuse. Et les convois repassent en sens inverse. Si à l'été 1916 Verdun est sauvée, l'offensive alliée dans la Somme et l'Artois n'a débouché sur rien de concret. Au contraire, comme à Verdun, cette bataille coûte fort cher aux Français et surtout aux Anglais. Ces derniers, commandés par de jeunes officiers sans expérience, viennent de voir disparaître en quelques heures des dizaines de milliers de jeunes conscrits, pour des résultats insignifiants.

En cette année 1916, si le pire a été évité, les lignes de combats semblent de nouveau se figer. L'arrière tient, certes. Mais l'arrière prend ses habitudes. Les soldats encaissent les coups sans reculer avec une détermination forçant le respect. Sous l'uniforme, paysans, ouvriers, instituteurs, comptables, industriels, ingénieurs, artistes et écrivains, curés, marins, aviateurs et officiers, tous subissent l'impensable mais ne cèdent pas. Mais l'homme reste un homme. Avec ses qualités comme ses faiblesses. Les zones de l'arrière ont pour objet de l'aider à se « refaire ». Un peu d'argent en poche, « à dépenser absolument... pour oublier ». Des femmes de petite vertu, pour certaines venues de la région parisienne, ont trouvé l'astuce pour obtenir le sauf-conduit qui les mène aux villes et villages de l'arrière, dans la zone de l'armée. Clairoix n'échappe pas à la règle. Situé à proximité de Compiègne, au carrefour d'unités et non loin d'un terrain d'aviation, le village est un site qui attire cette armée en jupon. Le maire, le comte de Comminges, ancien militaire, a connu les villes de garnison, y compris en Afrique du nord et en Cochinchine avec ses mœurs, passez-moi l'expression, un peu débridées. Alors, il ne s'en laisse pas conter. Il a vu l'affaire se mettre en place. Ce qu'il craint avant tout, ce sont les répercussions qui ne vont pas manquer de rejaillir sur le village. Comment va-t-il tenter d'endiguer ce problème qui relève du sanitaire autant que de la moralité ? Le problème est sanitaire, comme nous l'avons vu dans la notice précédente (n° 11), mais il relève aussi de la sûreté générale. Il relève également de la vie économique car de nouveaux commerces périphériques à cette activité se mettent en place, bistros, salle de jeux interlopes, sortant du cadre du couvre-feu, sortant du cadre légal et risquant surtout de détourner la force de travail féminine du village.

La prostitution, un danger pour Clairoix

Les habitudes, la routine, entraînent un relâchement général. Il est palpable parmi la gente féminine. Déjà au niveau des laissez-passer et des sauf-conduits, plusieurs incidents attirent l'attention du maire et de la Prévôté (gendarmerie des armées).

Déjà, dès la fin 1915, plusieurs rapports de la gendarmerie les avaient alertés. Le 30 octobre 1915, le gendarme Gérard dressait un procès-verbal à la suite d'une course poursuite dans la plaine après Mme D..., 28 ans, de Clairoix, sans profession, qui prétendait rejoindre son mari travaillant à Margny. « ... *Je n'ai aucune pièce d'identité. J'ai perdu mon laissez-passer et le maire de Clairoix ne veut plus m'en délivrer...* ». Fouillée sur place par une personne de son sexe, elle n'était en possession que de la somme de 1,50 francs et sans identité. Une ménagère de Clairoix présente sur place confirma l'identité et la moralité de Mme D... Elle fut relâchée. Un deuxième incident éclata au même moment lorsque le gendarme Papin intercepta une autre femme, originaire de Compiègne, se rendant à Clairoix, Mme L..., également sans pièce d'identité, oubliée chez sa fille. « *Je me rendais à Clairoix pour aller chercher des fleurs et n'avais aucune mauvaise intention en franchissant la ligne de barrage...* ». La même ménagère confirma son identité et sa bonne réputation. Mais ces deux affaires, parmi d'autres, montraient que la population, notamment féminine, ne se laissait plus impressionner par la loi martiale issue de l'état de siège.

En 1916, c'est donc tout naturellement et simplement que la prostitution prit un tournant sans précédent dans les villages de l'arrière.

Les quelques expulsions de 1915, qui devaient asseoir l'autorité sur quelques exemples ciblés, ne suffirent pas à freiner ce fléau. Aucun chiffre, aucun recensement du nombre de femmes de petite vertu n'est connu. Cependant par la voix de Berthe Ghenlis, de Comminges, dans « *La zone dangereuse* », cite à la page 162 au sujet des femmes de village : « *Mais je tiens à faire comprendre aux lecteurs trop portés à la sévérité, combien il était difficile à une femme de résister aux tentations, aux sollicitudes si pressantes de ces hommes auxquels la menace constante de la mort et de la brutalité de la vie des tranchées inspirait la frénésie de goûter, pas demain, aujourd'hui, tout de suite ! aux consolations et aux jouissances de l'amour. Et ces dangers, nous autres femmes, n'y étions-nous pas exposées, nous aussi, dans une certaine mesure ? Et notre isolement, loin de nos maris, et pour les réfugiées, loin de notre foyer, n'est-il pas aussi une excuse à nos écarts de conduite dont, après tout, qui se souviendra dans quelques années, dans quelques mois peut-être ?* ».

Les mesures que prend le maire de Clairoix, tiennent en un arrêté en 12 paragraphes, ce qui en dit long sur l'extension de la prostitution et ses conséquences morales et sanitaires.

« Nous, Maire de Clairoix,

Vu l'article 10 de la loi des 19-22 juillet 1791,

Vu la loi du 11 avril 1908 sur la prostitution des mineurs de 18 ans,

Vu l'article 544 du Code civil,

Vu la loi du 5 août 1884,

Considérant que dans l'intérêt du bon ordre, de la moralité et de la santé publiques, et spécialement en temps de guerre, il y a lieu de règlement sur la prostitution,

Arrêtons :

Art. 1 : Sont réputées filles publiques, et comme telles, soumises aux prescriptions du présent arrêté, les femmes et/ou les filles qui se livrent notoirement et habituellement à la prostitution publique ou clandestine,

Art. 2 : Les femmes ou filles publiques, âgées de plus de 16 ans seront inscrites d'office sur les registres tenus à cet effet par le service de police à la mairie comme filles soumises,

Art. 3 : L'inscription aura lieu dans les conditions suivantes : toute femme ou fille se livrant à la débauche, en racolant les hommes sur la voie publique ou dans les établissements publics, toute femme ou fille se prostituant à tous venants, soit dans les mêmes lieux, soit dans un local privé, sera l'objet d'un rapport relatant les faits constatés. Ce rapport lui sera communiqué par le maire qui l'entendra dans ses explications. Si elles sont insuffisantes, le maire pourra ordonner par arrêté, l'inscription d'office de la femme ou fille en cause,

Art. 4 : Dans l'intérêt de la morale et de la santé publique, il est interdit aux cabaretiers, débitants de boissons, logeurs propriétaires ou loueurs de maisons ou chambres garnies, de recevoir dans leurs établissements ou maisons pour y racoler ou pour s'y livrer à la prostitution, des filles ou femmes de débauche ou des individus de mœurs spéciales,

Art. 5 : Les lieux de débauche clandestins sont interdits sur toute l'étendue du territoire de la commune de Clairoix,

Art. 6 : Les filles et femmes publiques inscrites, sont tenues de se conformer aux mesures sanitaires ordonnées par l'administration pour prévenir la propagation des maladies contagieuses, dont elles pourraient être atteintes,

Art. 7 : Il leur est expressément défendu de paraître le jour sur la voie publique, de manière à s'y faire remarquer, d'y stationner, aller et venir, d'y former des groupes, de s'adresser aux passants, de les attirer ou appeler par quelque signe ou de tout autre manière,

Art. 8 : Elles ne pourront sous aucun prétexte, sortir de leurs demeures après 8 heures du soir depuis le 1^{er} avril au 1^{er} octobre, et après 6 heures du 1^{er} octobre au 1^{er} avril,

Art. 9 : Toutes les filles publiques devront se soumettre à la visite d'un médecin nommé à cet effet par l'autorité municipale,

Art. 10 : Toute fille ou femme publique reconnue atteinte de maladie contagieuse sera immédiatement après la visite, séquestrée et conduite à l'hôpital de Compiègne, pour y être traitée et retenue jusqu'à parfaite guérison,

Art. 11 : En aucun cas les filles publiques affectées de maladies contagieuses ne pourront être traitées à leur domicile ou ailleurs qu'à l'hôpital,

Art. 12 : Pendant toute la durée de la guerre, les femmes ou filles publiques se livrant à la prostitution seront signalées à l'autorité militaire,

Art. 13 : Les Gardes champêtres, la Gendarmerie, la Prévôté seront chargés de l'exécution du présent arrêté,

Le Maire, le 1^{er} avril 1916.

Cet arrêté va-t-il contraindre la prostitution à Clairoix ? Va-t-il la cantonner aux seules professionnelles ? Les registres de l'état-civil laissent transparaître qu'une partie de la population féminine du village aurait pu être entraînée. Mais le nombre de naissances (huit enfants conçus de pères inconnus) au cours des années 1916 et 1917 reste relativement bas et, de fait, l'autorité du maire a fonctionné. Ce dernier redoutait les maladies contagieuses et pas seulement sexuellement transmissibles.

Sans doute les habitants ne souhaitaient-ils pas que cette débauche dépassât des limites qui pouvaient atteindre leur propre foyer. Par ailleurs, l'aspect sanitaire visant les troupes obligeait les maires à prendre des dispositions de surveillance sanitaire. Mais aussi, au titre de la sûreté générale, la Prévôté lutte contre l'espionnage et prend le relais de la brigade de gendarmerie locale. C'est la raison pour laquelle ces femmes publiques sont signalées à l'autorité militaire (articles 12 et 13 de l'arrêté).

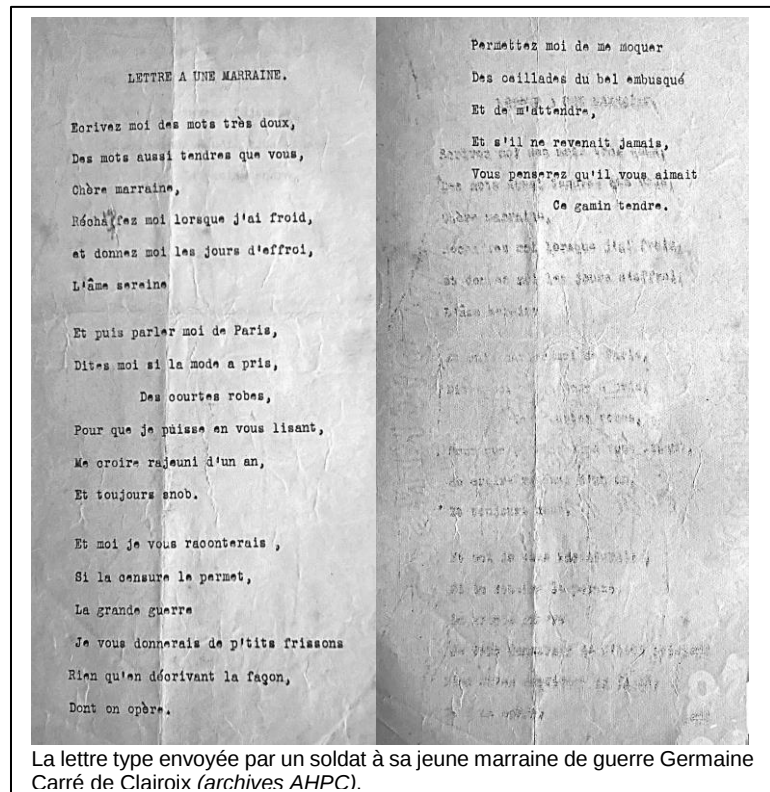
Car, plus généralement, la prostitution n'est pas qu'un détail secondaire. Au cours de ce premier conflit, il va impliquer le commandement au-delà de ce qu'il avait imaginé. Les BMC (Bordels Militaires de Campagne) vont arriver en métropole avec l'envoi d'unités indigènes depuis les colonies. En effet, le commandement militaire ne voulait pas, sans doute inconsciemment par racisme, que les soldats indigènes aient des relations sexuelles avec des femmes locales. Mais il s'agissait surtout d'essayer de restreindre la contamination des troupes par les maladies vénériennes, surtout la syphilis, maladie non guérissable à l'époque (la pénicilline ne la traitera qu'à partir de 1944). Cela sera un

échec : les quatre années de guerre verront la contamination de 400 000 hommes. Plus que l'espionnage tant redouté au début, se pose un véritable problème sanitaire et, par voie de conséquence, d'ordre militaire. C'est autant de soldats qui ne sont pas au front alors que les régiments se réduisent, mois après mois, à la portion congrue.

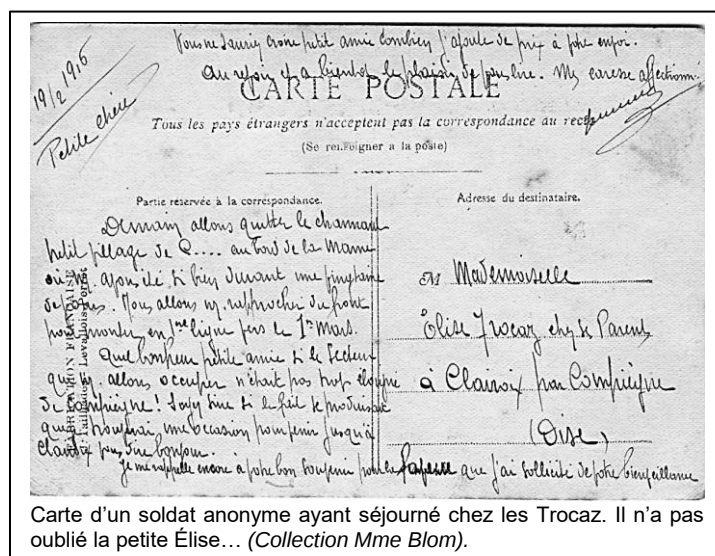
À Clairoux cependant, des amours sincères s'établiront. Les mairaines de guerre comme Germaine Carré joueront un rôle essentiel pour le moral du soldat. Beaucoup de liaisons se termineront par d'heureux mariages, notamment au cours de l'année 1917, et après l'Armistice. Ainsi, Germaine Lemaire, journalière à Clairoux, originaire de Montmacq, épouse-t-elle un jeune soldat du 7^{ème} Régiment de marche des Spahis en janvier 1917, comme un adjudant-chef du 7^{ème} Tirailleur épousera Rosalie Tellier, réfugiée à Clairoux, ou encore un brigadier du 9^{ème} Cuirassier qui s'unit avec Simone Lobjeois, comme ce fut le cas d'un brigadier du 59^{ème} RA avec Amélie Luisin. Un sous-lieutenant du 150^{ème} RI épouse une des filles Cantillon. Lucienne Joffre, fille du négociant en vins de Clairoux, épouse un avocat sous

l'uniforme du 272^{ème} RA et la deuxième fille Cantillon un artilleur du 206^{ème} RA. Ces mariages se poursuivent en février 1918 avec l'union de Louise-Eugénie Bourin avec un Français de Constantine en Algérie.

D'autres amours seront contrariées, car les unités séjournent trop peu longtemps et ne repassent plus dans le secteur de Compiègne. C'est le cas pour Élise Trocaz qui reçoit des correspondances pleines d'amour mais qui pour autant ne se concrétiseront pas par une union. Ainsi va la vie à Clairoux avec ses aléas...



La lettre type envoyée par un soldat à sa jeune marraine de guerre Germaine Carré de Clairoux (archives AHPC).



Carte d'un soldat anonyme ayant séjourné chez les Trocaz. Il n'a pas oublié la petite Élise... (Collection Mme Blom).

Les « N » et « O »

NEVOUS Ernest Pierre Marie

Né le 16 août 1883 à Saint-Dolay dans le Morbihan, il est sabotier de profession au moment de son incorporation en 1904. Il s'installe le 30 mai 1910 à Clairoix après avoir été reçu et engagé comme valet de chambre, et probablement valet de pied, du comte de Comminges. Il est le fils de René Marie et d'Anne Sébillot vivant à Saint-Dolay.

Il est rappelé le 1^{er} août 1914 au 116^{ème} Régiment d'Infanterie de Vannes et n'arrive au dépôt du corps que le 3, compte tenu des délais de route. Après quelques semaines de remises en condition, il est envoyé dans la région de Mourmelon, après que le régiment a subi une saignée à Maissin le 22 août dans les Ardennes belges. C'est dans ce village, carrefour stratégique situé au milieu d'une clairière de la forêt des Ardennes, que les Bretons rencontrent pour la première fois l'ennemi. Puis c'est la retraite à partir de Bouillon jusqu'à Sommesous le 30. À partir du 5 septembre, il est engagé dans l'offensive de la Marne. Puis le régiment rejoint la Somme où il est mis au repos. Ernest Nevous passe caporal le 24 novembre 1914. C'est avec ce grade et le commandement d'une escouade de 10 à 15 hommes qu'il est engagé dans les combats de Grancourt, Le Hamel, puis en fin d'année à Thiepval, lieu de très haute lutte. Il y restera jusqu'au mois de juin 1915. Entre temps, le 9 mars, il est promu sergent. À ce titre, il prend le commandement de trois escouades et seconde le lieutenant de la section.

Le 15 juin 1915, il passe au 264^{ème} RI et rejoint le secteur de l'Oise, notamment à Autrêches et Moulin-sous-Touvent. Il est immédiatement engagé dans la bataille de Quennevières. Peut-être, lors de son passage à Clairoix, aura-t-il eu le temps de passer voir son ancien patron le comte de Comminges ? Sûrement, car le régiment restera dans le secteur jusqu'à la fin de l'année 1915.

Puis il rejoint le secteur de la Somme au cours de l'année 1916. Le régiment est complètement engagé dans cette bataille en juin et juillet. Des dizaines d'attaques sont lancées, parfois sans résultat, le régiment perdant plusieurs centaines de morts et des centaines de blessés et disparus. C'est notamment dans celle d'Estrées-Mons qu'Ernest se distingue. Entre le 21 et le 25, une nouvelle tentative est lancée sur cette commune et l'ilot d'Estrées finit par être enlevé au prix de 120 tués et blessés. Il est **cité** à l'ordre du régiment n° 208 du 31 juillet 1916 : *« D'un entrain et d'une énergie vraiment remarquables, n'a cessé depuis le début de la campagne d'apporter à son chef de section le plus précieux concours. S'est particulièrement distingué dans l'attaque du 24 juillet 1916. »*

Le régiment est relevé et part au repos le 26 juillet. Un mois plus tard, il en grande partie décimé et reprend position dans le secteur d'Estrées.

Le 6 septembre 1916 à Estrées-Mons, Ernest Nevous de la 15^{ème} compagnie est porté disparu, ainsi que la quasi-intégralité des officiers et sous-officiers de sa compagnie ; 132 officiers, sous-officiers et soldats sont tués, 67 blessés, 79 disparus et 79 faits prisonniers. Dans cette nouvelle bataille de la guerre mécanique où l'artillerie domine et disperse les corps, il ne sera pas retrouvé ; il est porté « mort pour la France » fin 1916, il avait 33 ans.

Son nom figure au mémorial de Rancourt dans la Somme et sur le monument aux morts du 16^{ème} arrondissement de Paris, probablement où il s'était fait enregistrer pour les services auprès du comte de Comminges et des membres de sa famille à Paris.



Médaille remise
aux parents à
titre posthume.

OUTREQUIN Lucien Marie René

Né le 9 avril 1896 à Clairoix, sans profession, il est le fils de Charles, Noël, Ernest et de Julia Legranger, habitant à Clairoix.

Il est incorporé le 11 avril 1915 au 161^{ème} Régiment d'Infanterie où il est formé à l'école du combattant. De constitution faible, il est détaché le 25 juillet 1915 aux usines Renault à Boulogne-Billancourt. Il y travaille sous le statut d'ouvrier militaire. Il y contracte une grave maladie. Le 7 novembre 1916, il est réformé par la commission de réforme de la Seine. Il se retire à Clairoix, rue de Flandre.

Il décède chez lui le 2 février 1917 de cette maladie contractée aux armées.

Son nom est inscrit au monument aux morts de Clairoix.



Puisque nous avons abordé la prostitution, voyons maintenant quelles sont les unités militaires qui séjournaient encore à Clairoix en 1916.

Les unités militaires à Clairoix en 1916



Tranchées du Mont Ganelon telles qu'on peut encore les apercevoir, et soulignées par la flèche. Elles sont sur le contrefort face au nord et sur la partie de la commune de Coudun. Mais sur toute la périphérie du Mont Ganelon, il est possible retrouver ces réseaux encore visibles de nos jours.
(Photo de l'auteur).

Confiées au 2^{ème} CAC (Corps d'Armée Colonial), les unités installées au nord de l'Oise, à l'exception du cordon de sécurité laissé sur la ligne de front entre Ribécourt et Noyon, se sont redéployées dans la Somme pour lancer l'offensive franco-britannique.

Deux types d'unités fréquentent le village. Celles de passage comme le 73^{ème} RIT qui relève le 7^{ème} régiment de Tirailleurs et cantonne à Clairoix du 15 au 16 juin, avant de monter en ligne. Un soldat écrit dans son journal : « ... d'une étape, on va jusqu'à la zone de Clairoix, Longueil-Annel, heureux de fouler des routes solides, d'admirer les collines boisées, la riche vallée de l'Oise, de trouver des villes et des villages de France, tout près du cœur même de la France, Paris. »

(Chtimiste.com/batailles1418:divers/historique73RIT.htm). Ce

témoignage confirme les relèves fréquentes des régiments de passage. Les troupes cantonnent une nuit ; les habitants reçoivent l'unité morcelée en petits groupes qui sont hébergés dans les granges pour la troupe, dans une chambre pour les cadres, contre un billet de cantonnement délivré par le capitaine des étapes du village. Ce billet servira ultérieurement au dédommagement du propriétaire par le comptable du corps. En l'occurrence, le 2^{ème} bataillon auquel appartient l'auteur de ces lignes est hébergé dans les dépendances et les jardins d'un petit château à Clairoix. Il ne pouvait s'agir que de l'un des moulins ou des propriétés des Pinchon ou du comte de Comminges. Quelques jours plus tard, c'est le 2^{ème} bataillon du 7^{ème} régiment de Tirailleurs qui viendra prendre place dans ces locaux.

Puis il y a encore les unités permanentes ou « semi-permanentes » pour être plus juste. Comme Compiègne est toujours sous la menace des bombardements aériens, une unité de DCA est maintenue sur le Mont Ganelon. Les rapports datés du 28 et 29 juillet des unités en lignes citent d'ailleurs diverses activités aériennes ennemies « 11h00 : passage de deux avions rentrant dans leurs lignes. Ils sont venus lancer des bombes sur Compiègne. » L'activité allemande reste importante et la rivière de l'Oise reste, de nuit, le point de repérage des avions qui suivent les reflets de la lune sur l'eau comme une véritable bande fluorescente.

Cette unité de DCA sera renforcée dès août 1916 par des SPC (Sections de Projecteurs de Campagne). La Section Divisionnaire qui s'y implante est composée d'un officier et de 22 sous-officiers et sapeurs-projecteurs, 16 sous-officiers et sapeurs-conducteurs, 28 chevaux et 6 voitures attelées. Ces unités sont logées chez l'habitant qui reçoit un billet de logement pour le dédommagement financier.

Le 2^{ème} CAC laisse aussi sur le terrain le 2^{ème} régiment de génie, car, entre-temps, l'armée allemande a lancé son offensive sur Verdun. Il s'agit donc de préparer des positions sur des points hauts. Nul ne connaît encore l'issue de la bataille de Verdun. Un enveloppement ennemi est toujours possible dans le but de foncer sur Paris.

Le 10 mars, le 2^{ème} CAC décide de la remise en état des positions intermédiaires. 3^{èmes} dans l'ordre d'urgence, ces positions s'étalent sur une ligne Boulogne-Orvillers-Sorel-Ressons-Marquéglise-Vignemont-Mont-Ganelon et en tant que tel le Mont Ganelon, en organisant des centres de résistances destinés à canaliser la marche de l'ennemi. Mais le Mont Ganelon n'a jamais cessé d'être aménagé tant il présente un promontoire tactique important dans le dispositif de la défense et la protection d'une part du GQG de Joffre situé à Chantilly et d'autre part, au-delà, le camp retranché de Paris.

Le sapeur Lucien Olivier du 2^{ème} Génie et originaire de Montpellier livre dans son carnet de route : *« le 31 janvier 1916, lundi, la compagnie y compris l'équipe de bras cassés de menuisiers est allée en marche à Choisy-au-Bac par Venette et Clairoix. ... C'est sur les bords de l'Oise et on a fortifié le coteau qui défendrait la rivière en cas de recul des nôtres. »*

Si la compagnie est cantonnée à Jaux, elle a pour mission de fortifier les ouvrages situés à 5 km du front et ceux de l'arrière. S'agissant du Mont Ganelon, il reprend : *« C'est un fouillis de tranchées, boyaux, abris de mitrailleuses et autres et à perte de vue des barbelés. Ah ! Cela leur coûterait quelque chose aux Bochemans pour s'emparer de cette position. Là nous avons clayonné un boyau conduisant à un poste de mitrailleuse et comme c'était près de la rivière en contre-bas, il y avait à certains endroits 15 cm d'eau et plus. À 11h00, nous avons bouffé avec la roulante venue comme nous, puis à 1h00, travail jusqu'à 2h00 puis départ par un autre chemin que le matin. Nous avons traversé l'Oise sur un pont métallique qui n'a pas dû être coupé lors de la retraite. »* En fait, le pont fut reconstruit en 1915 par la 1^{ère} compagnie du Génie maritime. Le 16 mars 1916, il ajoute : *« Le 16, marche et services extérieurs ; départ à 5h00 par Venette, Baugy, Monchy, Coudun ; halte entre Coudun et Clairoix ; construction d'une passerelle de circonstance par section sur un ruisseau de 7 à 8 mètres de large (Aronde). Départ à 2h00 et rentrés par Clairoix, Margny et Venette. En tout, nous avons fait 32 kilomètres. »*

Mais la plus grosse entité reste l'ambulance 16/13 et la section d'hospitalisation 3/13 implantée au moulin Bacot. Lors de la visite du directeur du service de santé du Corps le 27 avril, ce dernier note l'ensemble du dispositif hospitalier du 2^{ème} CAC :

- Au château de Rimberlieu : établissement privé sous la direction du médecin britannique Symons. Peut recevoir 75 grands blessés. Installation somptueuse avec grand confort. Deux médecins et un officier administrateur assurent son fonctionnement.
- À Monchy-Humières, ambulance 9/9 : est installée dans un château confortable. 85 blessés peuvent recevoir des soins. 2 baraques éventuelles à dresser dans le parc augmenteraient la capacité hospitalière. Formation bien entretenue.
- À Margny-lès-Compiègne, ambulance 8/13 d'armée : Villa La Folie, belle installation.
- À Clairoix, ambulance 16/13 d'armée : dans une grande maison de campagne, un pavillon d'extérieur sert en cas d'affluence.
- Au Château d'Annel, établissement privé dû à la générosité d'une dame américaine, un aide-major assure le service chirurgical, très belle installation.
- À Giraumont, ambulance 4/51 d'armée : fonctionne dans une villa. Une baraque Adrian élevée dans le parc augmente sa capacité hospitalière restreinte.

L'ambulance du moulin Bacot fonctionne en permanence. On note d'ailleurs dans le journal *Le Progrès de l'Oise* du 4 mars : *« Le jeune Boquet, âgé de 7 ans, s'étant approché du fourneau, le feu s'est communiqué à ses vêtements. À ces cris, le brave soldat Raphaël Papaux en convalescence d'une blessure de guerre, a réussi à arracher les vêtements en feu. Brûlé aux mains, le jeune soldat a été pansé à l'ambulance de Clairoix. »* Le 4 juillet, vingt malades ou blessés arrivent à l'ambulance 16/13 de Clairoix. On y apprend à cette occasion qu'un ingénieux dispositif a été adopté à la fosse d'aisance. *« C'est une trappe mobile qui*

s'ouvre et se ferme automatiquement. La désinfection est parfaitement assurée », note le médecin-chef. Enfin, le 14 octobre, à la suite d'une attaque du front allemand dans le secteur de Belloy, les blessés affluent à l'ambulance. Le 3 janvier 1917, l'ambulance quitte définitivement le moulin Bacot.

Les canonnières sur les berges de l'Oise



La canonnière « M » sur les berges de l'Oise est équipée de deux canons de 100 mm (un à l'avant et un à l'arrière) et de deux de 47 au milieu (Photo ECPA-D).

Articulées en trois batteries, elles furent engagées en Belgique, sur la Somme, l'Oise et en Champagne, respectivement la 2^{ème} Batterie de juillet 1915 à mars 1916, la 3^{ème} de septembre 1915 à septembre 1917 et la 1^{ère} d'avril à juillet 1917. La 2^{ème} Batterie, commandée par le lieutenant de vaisseau Ollive, est composée désormais des canonnières F, G, M et O. Elle fait mouvement début mars 1916 sur Compiègne. Les canonnières sont

fréquemment déplacées et camouflées pour échapper aux avions allemands. Tantôt, elles se trouvent sur la rive gauche, tantôt sur la rive droite, en amont du pont de Soissons. Elles sont chargées de remonter l'Oise et l'Aisne au plus près du front et, à l'aide de leurs pièces de 100 mm, de tirer sur l'ennemi. Grâce à leurs qualités intrinsèques, leur mobilité permet de se transporter en tous points du front desservi par une voie navigable et de s'esquiver rapidement pour se soustraire aux tirs ennemis.

Dans « *La zone dangereuse* », à la suite du canon qui tonne au loin, le comte de Comminges fait une description très précise des canonnières notamment camouflées : « ... *ou c'était peut-être une canonnière sur l'Aisne ? On en avait vu passer une le matin, camouflée en chaland à bois...* ». Leur facilité de mise en œuvre par simple ancrage aux berges et les performances de leur armement (champ de tir tous azimuts, cadence de tir de 3 coups / pièce / minute, portée pratique de 15 km pour les pièces de 14 et de 13,5 km pour celles de 100 mm), les canonnières fluviales ont tenu une place originale, efficace et particulièrement appréciée au sein de l'Artillerie de réserve générale, là où un renfort de feux était demandé.

En 1917, les batteries essayent de poursuivre l'ennemi en retraite ; la première remonte l'Oise, la seconde l'Aisne. La 2^{ème} Batterie trouve l'Aisne encombrée de péniches coulées et de ponts détruits par l'ennemi. Le 22 mars les premières batteries sont rejointes par la 3^{ème} Batterie et sont placées sous le commandement de la Réserve générale de l'artillerie lourde aux ordres du Lieutenant-colonel Charet de la 3^{ème} Armée à Compiègne.

Sur l'Oise, la marine a dépêché ses canonnières. Elles ne portent pas toutes un nom de navire. La 2^{ème} Batterie, qui comprend les canonnières « F », « G », « M », commandées par le lieutenant de



Décrite dans le roman « *La zone dangereuse* », la canonnière est en train d'être camouflée en chaland à bois (Photo ECPA-D).

vaisseau Donval, et « O », par le lieutenant de vaisseau de Breda, fait mouvement sur Compiègne début mars 1916.



Les marins de la 2^{ème} Batterie se font tirer le portrait sur l'une des canonnières sur les bergees de l'Oise. (Photo ECPA-D)

Leurs caractéristiques sont les suivantes : un déplacement de 180 tonnes, une longueur de 28,50 m, une largeur de 5 m et un tirant d'eau de 1,85 m. Elles possèdent une seule machine de 200 CV et une vitesse de 10 nœuds et d'un pont blindé. Elles disposent de deux canons de 100 mm aux extrémités et de deux canons de 47 mm placés au milieu.

Les pompons rouges sont donc bien présents à Compiègne et dans les villages au nord de la ville. Mais discipline oblige, ils vivent en autarcie sur les berges, comme à l'intérieur de leur bâtiment.

Les « P », de Paillot à Petit

PAILLOT Antoine

Né le 5 décembre 1889 à Coudun, il est apprenti-maçon, puis il s'installe et exerce son métier à Clairoix avant son incorporation dans les armées. Il est le fils d'un père inconnu et de feu Eugénie Paillot.

Orphelin, la vie dans l'Oise ne le retenant pas, il décide de s'engager au 23^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale (23^{ème} RIC) le 4 octobre 1910, puis il renouvelle un contrat d'engagement de deux ans le 18 mai 1911, passe au 9^{ème} RIC et est dirigé sur Hanoï en Cochinchine. En 1913, il prolonge le contrat de deux ans et passe au 4^{ème} Régiment de Tirailleurs Tonkinois en décembre 1914. Il fait partie de ce contingent de deux cents hommes qui vient compléter le régiment dans le secteur de Haiphong.

Pendant son séjour, après les actions de pacification au Tonkin, il est dirigé vers le 9^{ème} RIC et rejoint la métropole le 30 avril 1915. Pour préparer les opérations sur le territoire français, il est affecté au 21^{ème} RIC en avril et est promu sergent en mai 1915. Le régiment est reconstitué, formé et rejoint la zone des opérations de guerre le 30 septembre.

Le 21^{ème} RIC reprend position en Champagne, et le sergent Paillot et ses hommes (3 escouades) prennent position sur la célèbre « main de Massiges ». Depuis le début de l'année 1915, le secteur a été âprement disputé et on voit des fosses communes éventrées par les obus qui font resurgir de toutes parts les squelettes et les corps encore en putréfaction. C'est dans ce macabre décor que le régiment doit s'emparer de la cote 191. C'est une hécatombe. 35 officiers et 1 608 hommes sont tués, blessés ou portés disparus, soit plus de la moitié des effectifs. À bout de forces, exténué, Antoine Paillot tombe malade et est évacué du 11 novembre au 25 décembre 1915. Quand il rejoint son unité qui est au repos, elle est en partance pour la Somme.

Nous sommes au début de 1916, une offensive majeure doit se mettre en place dans ce secteur, le régiment s'installe près de Crèvecœur-le-Grand et se trouve en cours de recomplètement. Il s'entraîne sur ses prochains objectifs. À la mi-février, les hommes sont aux tranchées. Pilonnages d'artillerie, attaques allemandes, nouveaux morts et blessés, c'est le lot quotidien.

Ebesquincourt, Dompierre, Assevilliers et Rancourt, ces noms résonnent encore du bruit des canons. Le 1^{er} juillet, la grande attaque se met en place sur la sucrerie de Dompierre ; à 7h30, les mines françaises sautent et les premiers prisonniers allemands déclarent subir de lourdes pertes. Les différents régiments du 20^{ème} Corps sont articulés autour de la 3^{ème} Division coloniale. Le sergent Paillot assure



alors le rôle d'agent de liaison entre les bataillons engagés dans la manœuvre. Mission périlleuse, qu'il assume pleinement au mépris des tirs puissants de l'artillerie ennemie. Les objectifs sont atteints et le secteur est occupé. Le 14 juillet 1916, il est cité à l'ordre de la 3^{ème} Division d'infanterie coloniale n° 6578 : « <i>Très bon gradé énergique chargé d'assurer la liaison avec une unité voisine, a rempli sa mission avec beaucoup de courage et d'initiative.</i> » Croix de guerre avec étoile d'argent. Au mois de mars 1917, le régiment rejoint l'Oise, puis l'Aisne. Une autre grande offensive se prépare, le Chemin des Dames. Fin juillet l'artillerie française établit un feu roulant, les hommes viennent de déposer le sac à dos dans le bivouac pour s'alléger. Équipés de grenades et de munitions, ils montent vers le secteur d'attaque. Dans la nuit du 29, les résultats sont infructueux. Déjà le nombre de pertes est important, les officiers et sous-officiers paient le prix le plus lourd. Dans la nuit du 2 au 3 août, le 1^{er} bataillon auquel appartient Antoine Paillot se porte au « Moulin Rouge », zone relativement sûre. Trois soldats sont tués et un lieutenant, un sous-officier, le sergent Paillot et dix soldats sont blessés. Les blessures d'Antoine sont sévères, et, peu après, il décède au plateau de Craonne le 3 août 1917. Son nom est porté au mémorial de Craonnelle et au monument aux morts de Coudun.	 Médaille remise à titre posthume
PAPAUX Alfred Julien Né le 5 février 1885 à Clairoix, troisième fils de Noé Jean Baptiste et de Julienne Rosier habitant Clairoix. Il est peintre de formation avant de devenir agriculteur. Il est rappelé le 3 août 1914 au 254^{ème} Régiment d'Infanterie de Compiègne qui va former deux bataillons. Après une rapide instruction, les hommes sont dirigés vers Maubeuge. Puis c'est le repli fin août et son premier engagement se fait à Solre-sur-Sambre, avant de rejoindre Guise, où une bataille est destinée à freiner l'avance ennemie. Là, les différents régiments engagés ne feront pas de quartier ; les blessés allemands seront abattus. Puis à Monceaux-lès-Provins, il participe à la contre-offensive de la Marne et enfin à la bataille de Soupir qui marque la reprise de l'offensive avant l'arrêt brutal de la guerre des tranchées. Il reste jusqu'au mois de mars 1916 dans ce secteur avant de rejoindre la bataille de Verdun. Entre avril et mai 1916, il est engagé dans les tristement célèbres secteurs du « Mort-Homme », du ravin de Chattencourt et de la tranchée « Y » à Cumières. Les pertes seront telles que le régiment, qui n'est plus que l'ombre de lui-même, est dissout. Les deux bataillons ont quasiment fondu, et les rares survivants compléteront les 251^{ème} et 267^{ème} RI. Alfred est fait prisonnier à Cumières le 23 mai 1916 et est interné au camp de Dulmen. Il est rapatrié le 30 décembre 1918 au camp de Dunkerque et va pouvoir bénéficier d'une permission de 45 jours. Le 18 février 1919, il est affecté au 54^{ème} RI à Compiègne jusqu'au 2 avril, date à laquelle il est mis en congé d'Armistice. Il se retire à Clairoix.	
PAPAUX Auguste Jules Né le 23 septembre 1886 à Clairoix, il est le quatrième des frères Papaux. Il vit dans le village et y exerce la profession d'ouvrier. Au déclenchement du conflit, réformé N°2, il n'est pas incorporé. Mais la Commission de Révision de Compiègne du 21 décembre 1914 le déclare finalement apte à servir ; il rejoint le 166^{ème} Régiment d'Infanterie à Verdun le 21 février 1915 et est affecté à la 12^{ème} compagnie le 16 novembre 1915, unité qui vient renforcer le régiment à la tranchée de Calonne aux Épargnes, puis, en début d'année 1916, les hommes reçoivent un complément de formation à l'arrière.	

Au mois de mars 1916, le régiment est engagé dans l'audacieuse offensive allemande à Verdun dès le 12 mars, notamment sur la cote 304, puis au bois d'Avocourt. Au cours de la nuit du 16 au 17, vers 4h, l'ennemi déclenche un violent tir de préparation d'artillerie. Toute la journée, des obus, des torpilles tombent sur les ouvrages que les soldats du 166 tentent de réaménager. Le 18, vers 16h, après avoir copieusement arrosé d'obus les lignes françaises, les Allemands engagent l'offensive. Plusieurs vagues d'assaut se succèdent, notamment avec les sapeurs armés de lance-flammes. C'est la confusion. Les pertes sont considérables. De nombreux soldats sont portés disparus. Parmi eux, Auguste Papaux ne réapparaît pas alors qu'il était au sud-est du bois d'Avocourt. Il vient d'être fait prisonnier. Dans un premier temps, les prisonniers sont regroupés au camp provisoire de Montfaucon, puis envoyés à Darmstadt en Allemagne. Comme son frère, il est rapatrié à Dunkerque le 31 décembre 1918. Il est réaffecté au 54^{ème} RI de Compiègne le 17 février 1919 et ne sera mis en congé illimité d'Armistice que le 3 avril 1919.	
PAPAUX Henri Albert Né le 26 janvier 1882 à Clairoix. Peintre en bâtiment, il est le deuxième de la fratrie. Il vit à Clairoix jusqu'en 1904, puis s'installe à Attichy. Il est rappelé au 13^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale à Compiègne le 14 août 1914. Avec l'unité « des vieux », il participe à la garde des ponts de Compiègne, alors que les unités du génie françaises et anglaises se préparent à les faire sauter. Ils seront les derniers à quitter le secteur avant l'arrivée des troupes allemandes. Il passe au 26^{ème} RIT le 2 janvier 1915 et participe à la défense du secteur d'Arras jusqu'en juillet, puis renforce les unités de combat dans la Somme. Il rejoint le 2^{ème} Bataillon du 119^{ème} RIT le 28 décembre 1915 pour effectuer des travaux au profit des unités combattantes. Il est évacué pour de fortes douleurs rhumatismales le 4 janvier 1916, puis retourne la 6^{ème} compagnie du 119 le 19 septembre 1916. Il est mis en sursis d'appel le mois suivant, et ce, jusqu'au 15 février 1917. Au retour, les hommes du 119 effectuent des travaux au profit des lignes de chemin de fer, leur condition physique ne leur permettant plus d'être engagés dans les combats. Il est renvoyé chez lui, à Attichy, le 20 novembre 1917, et sera mis en congé illimité d'Armistice le 18 janvier 1919.	
PAPAUX Joseph Né le 1^{er} février 1877 à Clairoix. Peintre en bâtiment, il est l'aîné de la fratrie. Il vit à Clairoix jusqu'en 1902, puis s'installe à Choisy-au-Bac. Comme son frère Henri, il est rappelé le 14 août 1914 au 13^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale à Compiègne. Avec l'unité « des vieux », il participe à la garde des ponts de Compiègne, alors que les unités du génie français et anglais se préparent à les faire sauter. Ils seront les derniers à quitter le secteur avant l'arrivée des troupes allemandes. Le 8 juillet 1915, il passe au 30^{ème} RIT, c'est-à-dire au camp retranché de Paris. Réorganisé, ce régiment est envoyé en Argonne. Puis, compte tenu de son âge, il est dirigé vers le corps des Commis Ouvriers et Administration (COA), 7^{ème} section, le 18 décembre 1915. Militaire, il sert probablement comme peintre sur matériel militaire au sein du 7^{ème} Corps d'armée, toujours dans le secteur de l'Argonne. Cependant, le 8 octobre 1918, il est de nouveau dirigé vers les unités combattantes au 13^{ème} RAC (Régiment d'Artillerie de Campagne) avec lequel il livre les derniers combats de ce régiment dans l'Aisne.	

Il est définitivement démobilisé le 14 janvier 1919. Il décèdera le 29 avril 1920 à Choisy-au-Bac.

PAPAUX Raphaël

Né le 16 novembre 1893 à Clairoux, il y exerce le métier de charpentier à bateaux. Il est le benjamin de la fratrie.

Ajourné au service militaire pour faiblesse générale, il sera toutefois rappelé au service le 18 décembre 1914. L'armée française a subi une saignée terrible durant les premiers mois de guerre, et tout homme, même avec ses faiblesses, est versé dans les unités militaires. Il est incorporé au 29^{ème} Bataillon de Chasseurs à Pied (9^{ème} BCP) pour y faire les classes et rejoint le 12 mars 1915 le 106^{ème} BCP qui vient d'être formé à Paris. Depuis la gare d'Austerlitz, il rejoint Bourges pour les dernières manœuvres, puis dès le mois de mai il est envoyé vers le front.



Raphaël Papaux en 1913 (collection JMB).



De mai à octobre, il est engagé dans la bataille du Linge en Alsace. Le 21 juillet le régiment s'apprête à être lancé dans l'offensive du secteur de Barren-Kopf – Schratmannele. À 3h30 du matin, le bataillon, aux ordres du Lieutenant-colonel Ségonne, se tient prêt dans la parallèle de départ (tranchée d'assaut au plus près de l'ennemi). Vers 4h, l'artillerie française déclenche une préparation d'artillerie qui arrose copieusement les lignes adverses. Mais l'artillerie allemande n'est pas inactive et répond aux coups portés par des tirs très précis qui, avant même l'assaut, causent des pertes sensibles au bataillon. Les échelles de franchissement sont mises en place et, c'est finalement vers 10h30 que l'ordre d'assaut est donné. Le lieutenant-colonel Ségonne, en tête de ses hommes, sort le premier, et commande au sifflet, pistolet au poing. Mais la résistance allemande est très forte. Des rafales d'obus s'écrasent sur les hommes. Une contre-attaque allemande est lancée. C'est la confusion... Mais le Barren-Kopf est pris au 7^{ème} Corps bavarois. Au soir du 22 juillet, on compte les morts et les blessés : 64 hommes ont été tués, 279 blessés, parmi eux, Raphaël Papaux et 255 autres sont portés disparus, pour la majorité, faits prisonniers. Puis, remis de sa blessure, en octobre et novembre, Raphaël participe à la bataille de Champagne, notamment à la cote 164 et au nord-ouest de Souain, secteurs âprement disputés pendant presque toute la durée de la guerre.

En 1916, le régiment est de nouveau envoyé en Alsace. Puis, avec l'offensive de Verdun, il est immédiatement dirigé vers la célèbre cote du Poivre. Le régiment est employé dans les combats de Thiaumont en juin et juillet 1916.

Le 29 juillet 1916, Raphaël Papaux passe au 29^{ème} BCP. Avec ce bataillon, il participe à la bataille du Chemin des Dames, et notamment aux carrières de Soupir en avril 1917, ce qui lui permet, dès le 7 mai, de s'avancer jusqu'au Chemin des Dames au secteur de la ferme Saint-Martin. De sérieux engagements se font dans les ravins attenants. Le bataillon est soumis à de nombreux tirs d'artillerie qui rendent impossibles les percées dans ce secteur. Raphaël s'y distingue. Il est d'ailleurs cité à l'ordre du bataillon n° 135 le 19 juin 1917 : « *Chasseur d'un courage et d'un entrain remarquables, s'est particulièrement distingué dans les combats du 7 au 13 mai 1917* ».

Il passe caporal le 11 octobre 1917. Il est affecté à la Compagnie de Mitrailleur n° 2 (CM2). Après un court séjour dans les Vosges, le bataillon est envoyé en Picardie en mars 1918. Le 3 avril, une action offensive est prévue à la ferme Adelpare, près de Thory dans la Somme. Le bataillon se met en position sur le plateau. La CM2 se place au bois de la cote 109. Le 4 à 5h30, les positions du bataillon sont bombardées. Les Allemands tentent d'enfoncer le front mais échouent. Dans le cahier de marche, le commandant du bataillon écrit « ... Le plateau est couvert de morts... ». Le bataillon tient, mais le régiment voisin vient d'être débordé par l'ennemi qui commence à envelopper le 29^{ème} BCP. Les munitions commencent à manquer. La lutte dure toute la journée, notamment au bois de la cote 109. Les Allemands s'infiltrèrent, se retirent, puis reviennent, mais

dans la confusion, les pertes sont nombreuses. Lorsqu'il est relevé par le 19^{ème} BCP, le bataillon compte 17 tués, 158 blessés et 55 disparus. La CM2 a perdu 1 mort, 6 blessés et 5 disparus, parmi eux, Raphaël Papaux qui est fait prisonnier. Il est interné en Allemagne et ne sera rapatrié que le 16 décembre 1918.

La guerre n'étant pas finie, il est maintenu au service et sert au 54^{ème} RI de Compiègne. Il est mis en congé illimité d'Armistice le 20 août 1919, après avoir été, entre-temps, dirigé successivement vers les 332^{ème} et 150^{ème} RI.

Il se retire à Clairoux (rue Saint-Simon) où il deviendra chauffeur de camion. Il fut membre de la compagnie d'arc de Clairoux, jusqu'à sa mort, en 1981.



Une mitrailleuse Saint-Etienne de la CM2 (Collection particulière).

PAYELLE Henri Augustin

Né le 19 octobre 1886 à Margny-lès-Compiègne, orphelin de feu Henri François et de feu Marie Angéla Loquet, il vit à Clairoux chez la famille Sézille et est manouvrier au village.

Exempté au service militaire en 1907 par décision de la commission de réforme de 1917, il est reclassé au service armé et est incorporé au 113^{ème} Régiment d'infanterie le 11 juin 1917. Il y effectue ses classes, mais, inapte à l'infanterie, il est reclassé au 45^{ème} Régiment d'Artillerie le 15 octobre pour suivre le cours des artilleurs. Il passe ensuite au 81^{ème} RAL (Régiment d'Artillerie Lourde), 80^{ème} batterie, qu'il rejoint à Marly-le-Roi, et installé au Trou d'Enfer. En fait, il est affecté à l'AS (Arme Spéciale), il faut entendre par là l'artillerie sur véhicules chenillés de type Schneider ou Saint-Chamond, puis aux chars légers Renault FT17 à l'AS 353. C'est sur ce dernier type d'engin qu'Henri Payelle va servir. Après la formation technique, le 1^{er} mai 1918, il est dirigé vers la 82^{ème} batterie du 500^{ème} RAL, c'est-à-dire sur l'arme blindée naissante. Il ne sera engagé dans son premier combat qu'en octobre 1918.

Il est mis en congé illimité d'Armistice le 28 mars 1919. À cette occasion, il décide de se retirer à Champigny-sur-Marne où il a pu retrouver un métier.

PAYEN Gabriel Valentin Joseph

Né le 14 février 1886 à Pont-l'Évêque, il est ouvrier aux Chemins de fer du nord à Clairoux. Fils de Joseph Désiré et de Rosa Marie Lecomte, il est maçon à Clairoux et vit rue Saint Simon.

Il est rappelé au 254^{ème} Régiment d'Infanterie de Compiègne le 3 août 1914, et, après une courte remise en forme, le régiment est envoyé à l'est de Maubeuge. L'invasion commence le 22 et il se bat à Jeumont, à la ferme Heurtebise, puis recule devant l'avance allemande. Mais, le 24 à 13h00, une contre-attaque des deux bataillons du 254 et d'un du 251, permet au général Néraud de réoccuper Sorle-sur-Sambre et les abords de la Buissière.

Au cours de cette contre-attaque, il est blessé, et ne pouvant être évacué, il est fait prisonnier le jour même et interné en Allemagne. Il ne sera rapatrié que le 29 juillet 1918 sur Lyon pour raison médicale et admis à l'hôpital complémentaire n° 2 de Tours. Il sera classé dans les services auxiliaires du 68^{ème} RI le 3 novembre 1918 et non plus dans les unités combattantes, une balle étant restée près du fémur gauche qui fut fracturé et diminué de taille.

Il est mis en congé illimité d'Armistice le 11 novembre 1918.



PAYEN René Gustave Marcel

Né le 11 novembre 1895 à Clairoux. Frère de Gabriel, il est également maçon à Clairoux et vit chez ses parents.

Il est incorporé le 18 décembre 1914 au 67^{ème} Régiment d'Infanterie, et, après avoir fait ses classes, il est dirigé au 404^{ème} RI le 24 mars 1915. De mai à avril 1916, René Payen séjourne sur le front de l'Oise et de l'Aisne, à Tracy-le-Mont, Moulin-sous-Touvent, Nouvron et Vingré (au-dessus de Vic-sur-Aisne).

En juin 1916, il est engagé dans la bataille de la Somme. La guerre industrielle, c'est l'artillerie, avec ses 4 000 pièces françaises et anglaises, qui prépare le terrain avant l'attaque. Jusque-là, l'infanterie menait l'assaut et l'artillerie l'appuyait. Maintenant, elle est censée détruire toute vie sous un tapis d'obus. De juin à juillet le duel d'artillerie écrase des kilomètres de tranchées. René Payen est blessé le 21 juillet 1916 à Estrées (Somme) par éclats d'obus dans la paroi abdominale. Il est évacué. Pour lui, la bataille de la Somme se termine à l'arrière.

Remis sur pied, il passe au 104^{ème} RI le 3 février 1917 et rejoint le front de Lorraine, puis le secteur de Verdun de juin à août.

Il passe, probablement sur sa demande, au 35^{ème} RI le 20 octobre 1917, puis est dirigé vers le 34^{ème} RIC (Colonial) le 29 décembre 1917 pour être formé aux unités destinées aux Balkans.

Il est dirigé vers l'Armée Française d'Orient (AFO) et, après avoir débarqué à Salonique, traverse la Grèce et rejoint la grande ville serbe de Monastir (aujourd'hui Bitola en Macédoine). Le petit détachement auquel il appartient renforce les quelques centaines d'hommes du 34^{ème} RIC déjà en place. L'effectif non renouvelé depuis des mois ne constitue même plus la valeur d'un bataillon. Les régiments coloniaux sur place relèvent de la 11^{ème} Division coloniale. Ces hommes, au loin, sont les grands oubliés de la France en guerre. La division, qui ne dispose que de 4 200 fantassins, fait face aux Bulgares dans la région de Krklina. À la fin du mois de janvier 1918, les hommes du 34^{ème} RIC effectuent des patrouilles dans les lignes bulgares. Les tranchées sont quotidiennement bombardées par l'artillerie bulgare et autrichienne. Des accrochages fréquents ont lieu et se soldent par des pertes qui deviennent sensibles dans la mesure où la division est faible en effectif, et que le 34^{ème} RIC, à deux bataillons, n'en représente que la valeur d'un seul en effectif.

Il est **cité** le 2 février 1918 à l'ordre du régiment : « *Très bon soldat, dévoué et brave. Au front depuis le début de la campagne, a toujours fait noblement son devoir.* »

Début juin, sur ce front, l'activité ennemie devient plus intense. Les pilonnages d'artillerie touchent notamment le secteur de la 11^{ème} DIC, situé au nord-est de Monastir. Le journal de marche de la 11^{ème} DIC cite sobrement : « *Patrouilles actives. Les unités des quartiers Bizerte et Biskra sont alertées dès le déclenchement du tir ennemi vers 21h30. Barrages par mitrailleuses sur Bratindol, les débouchés de Trnova et le bois de Cobourg ... une patrouille bulgare attaque un de nos petits postes à la corne nord du cimetière de Bratindol, elle y lance quelques grenades mais se replie rapidement sous le tir de nos fusils mitrailleurs et de nos fusils lance-grenades.* ». René Payen, d'abord blessé, décède de ses blessures le 6 juin 1918.

Son nom est inscrit au monument aux morts de Clairoux.



Médaille militaire remise à titre posthume aux parents

PÉTEL Gaston Joseph

Né le 24 avril 1898 à Clairoux. Il est ouvrier agricole et habite chez ses parents à Margny-lès-Compiègne. Il est le fils de Marcien Nicolas et de Marie Dessein.

Il est incorporé le 3 mai 1917 au 61^{ème} Régiment d'Artillerie et, après ses classes et sa formation de canonnier, il rejoint le 221^{ème} RA de Campagne, 24^{ème} Batterie,

le 4 avril 1918. Il participe à la bataille du Matz, à Lassigny, puis à Fère-en-Tardenois en juillet et suit l'avancée des troupes lors du repli allemand. Il passe au 44^{ème} RA, régiment de camp, le 21 avril 1919. Il est renvoyé dans ses foyers le 7 juin 1920.	
PÉTEL Victor Né le 9 janvier 1883 à Compiègne, il s'installe comme peintre à Clairoix le 30 mars 1910. Il est le fils de Victor et d'Angéline Baille résidant à Compiègne. Il est rappelé au 54^{ème} Régiment d'Infanterie de Compiègne le 11 août 1914, puis dirigé en renfort au 161^{ème} RI le 25 août. Installé à la frontière franco-belge, le régiment se replie, non sans combattre, jusqu'à la Marne. Entre-temps le régiment a perdu plus de mille hommes, tués, blessés ou disparus. Il part le 1^{er} septembre de Cunel et de la cote 299, et la bataille de la Marne débute pour les hommes du 161. Dans le journal de marche du régiment, le colonel écrit : « <i>Dans la matinée du 2 septembre, le régiment occupe les abords sud-ouest de Montfaucon. Vers 16h00, le 5^{ème} Corps a été fortement attaqué, il faut contre-attaquer. À la tombée de la nuit le premier bataillon atteint les petits bois de la cote 268 et enlève tous les objectifs au prix de gros efforts, sous une grêle de balles de fusils et de mitrailleuses, d'obus à balles et explosifs.</i> » Victor Petel vient d'être blessé par un éclat d'obus à la poitrine. Il est évacué vers l'ambulance, et, le 11, il est envoyé à l'hôpital civil de Beaumont de Lomagne pour y recevoir des soins approfondis. Le 24 septembre, il rentre au dépôt du régiment. Le 31 décembre 1914, il part en renfort au 361^{ème} RI et rejoint le secteur de l'Artois. En juin 1915, il participe à la bataille d'Hébuterne, puis en septembre à la bataille de Champagne. Il passe au 29^{ème} BCP (bataillon de chasseurs à pied) le 3 octobre 1915 et reste cantonné dans le même secteur. En 1916, au moment de l'attaque allemande sur Verdun, il passe au 19^{ème} BCP le 20 avril 1916, et, avec cette dernière unité, il combat notamment à Souville. Puis le 16 avril 1917 à la bataille du Chemin des Dames. De novembre à mars 1918, il est envoyé en Alsace. Puis en mai 1918, il est engagé dans la deuxième bataille de la Marne, puis en Champagne. Il finit le conflit armé le 11 novembre à la Bouillardièrre dans les Ardennes. Il a été de toutes les batailles de métropole, et parmi les plus sanglantes. Il est mis en congé d'Armistice le 6 mars 1919.	
PETIT Louis Charlemagne Né le 8 octobre 1889 à Clairoix, il est terrassier et vit chez ses parents à Coudun. Fils de Gustave et de Françoise Thépenier, il est rappelé le 2 août 1914 au 54^{ème} Régiment d'Infanterie à Compiègne. À peine mis en position, le régiment retraite devant l'avancée allemande. Le 5 septembre, il contre-attaque dans le cadre de la bataille de la Marne. Le 6, il se bat au Vaux-Marie, le 8 à Sommaisne et le 10 à Rembercourt-aux-Pots. Puis il est envoyé en Woëvre, et le 21 et le 22 septembre se bat à Mouilly, puis aux Épargnes. Enfin en décembre le régiment est engagé dans les combats de la tranchée de Calonne, tristement célèbres. Dans la nuit du 26 décembre 1914, le journal de marche cite : « <i>À 3h00 du matin, réveil, puis lecture (aux officiers) d'une proclamation du général Joffre, l'attaque doit être menée par les 2^{ème} et 1^{er} bataillons. Les tranchées de départ sont tenues par le 67^{ème} RI que le régiment doit dépasser. 6h45, arrivée au carrefour de Calonne, à 7h00, commencement de la préparation d'artillerie. Après une demi-heure de préparation, à 7h30, l'attaque est déclenchée...</i> » Louis Petit et ses camarades, précédés par leurs officiers, s'élancent. « <i>La bataille dure jusqu'à 13h00, heure à laquelle elle est arrêtée, le feu des mitrailleuses ennemies et les fils de fer non détruits ayant empêché la progression. À partir de 18h00, violent bombardement sur le secteur occupé par le régiment. Ce bombardement continue toute la nuit.</i> » Après l'attaque avortée, les hommes survivants rejoignent leurs	  Médaille militaire remise à titre posthume aux parents

tranchées initiales. Nul ne sait ce qu'il advient des morts et des blessés sur le terrain. Parmi eux, Louis Petit. Ce n'est que le 21 janvier 1915 que son corps sera retrouvé.	
---	--

Son nom est inscrit au monument aux morts de Coudun.	
--	--

Les Pinchon, de Bécassine aux sections de camouflage

Durant la Grande Guerre, l'histoire de la famille Pinchon mériterait à elle seule d'être contée en un livre entier. Elle passe beaucoup de temps à Clairoix, au Clos de l'Aronde (l'actuelle mairie), mais les fils, déjà bien âgés, ont trouvé une profession qui les éloigne de Clairoix, à part Philippe, qui séjourne avec ses parents depuis son retour des colonies en 1907. Joseph est directeur artistique à l'Opéra de Paris, Émile, sculpteur, dirige la tannerie familiale de Noyon, Jean, médecin, exerce à Noyon, et Jacques, architecte, exerce à Paris ¹.

Joseph Porphyre, l'aîné, le dessinateur de Bécassine, est, selon toute vraisemblance, l'un des pionniers de la bande dessinée. À Paris, il conçoit costumes et décors de théâtre. Il possède toujours son atelier de dessinateur à Clairoix où il aime se retirer pour se consacrer à la réalisation de personnages pour les livres destinés à la jeunesse. Atelier dans lequel, d'ailleurs, il prépare la fresque de Jeanne d'Arc qui sera peinte dans l'église du village. Celle-ci sera inaugurée le dimanche 17 septembre 1911 et sera bénie par Monseigneur Douais, évêque de Beauvais, en présence MM. Fournier-Sarlovèze, député et maire de Compiègne, le marquis de Thuisy, conseiller général, le comte de Comminges, et toute la famille Pinchon, selon le journal « La Croix » du 19 septembre 1911. Cette fresque inspirera d'ailleurs un chef militaire célèbre en juillet 1918, alors que la bataille du Matz est à son apogée ; nous reviendrons plus tard sur le sujet dans les brochures traitant de l'année 1918.

Au moment où les Allemands investissent le village, fin août 1914, la famille est dispersée. M. Victor Pinchon, le chef de famille, est, depuis le commencement de l'occupation, enfermé dans la ville de Noyon, où il remplit les fonctions si délicates, en ces circonstances, de président de la Croix-Rouge. Mme Pinchon, qui est retenue dans un hôpital militaire de l'Indre, prodigue des soins dans les ambulances de l'arrière. Leurs fils sont sous les drapeaux.



M. Victor Pinchon père, président du Comité de la Croix-Rouge à Noyon en février 1917 (photo BDIC).

Mais Joseph, le plus célèbre de la fratrie, retient toute l'attention en février 1915. Il a été rappelé dans l'artillerie de campagne à l'âge de 42 ans. Il n'est pourtant qu'un soldat sans grade... Mais, contre toute attente, ses qualités de dessinateur vont le conduire à la section de camouflage qui vient d'être créée en décembre 1914. Déjà l'état-major du Matériel envisage, si la guerre doit se prolonger, de modifier les tenues militaires, bien trop voyantes. Dans l'immédiat, il songe également à dissimuler les pièces d'artillerie par de savantes tâches de peintures. Cette technique ne peut être confiée qu'à des professionnels maîtrisant l'art de la peinture mais agissant selon un cahier des charges des armées très précis.

C'est ainsi que Joseph rejoint la Section de camouflage installée à Paris et commandée par Guirand de Scevola, lui-même artiste. Avec quelques peintres et sculpteurs, ils se mettent au travail et conçoivent les premiers modèles de camouflage de leur invention. Si les peintres cubistes sont

¹ Il y a un sixième garçon, Pierre Louis Benoît, jumeau de Jean, mais nous n'avons pratiquement pas de renseignement le concernant.

parfaitement adaptés pour mettre au point des camouflages de pièces d'artillerie ou de véhicules, les peintres figuratifs ont le sens du camouflage pour créer des leurres. Chacun trouve sa place, même les sculpteurs.

Les grandes tâches de couleur cassent les formes des engins si elles sont appliquées en des points bien choisis. Les peintres figuratifs, comme Joseph Pinchon, utilisent les couleurs dominantes du terrain, les placent sur l'étoffe de tissu pour déformer, découper ou dissimuler les silhouettes humaines, en les agrémentant de zones ombrées typiques d'un décor de théâtre composées de stries vertes en forme de gouttes de pluie. Le résultat s'avère particulièrement réussi et efficace. À ce titre, une anecdote citée par Guirand de Scevola dans *La revue des deux mondes* reflète les débuts de la section, avec Pinchon comme l'un des colistiers principaux : « *Je venais d'être envoyé auprès du général de Castelnau, à Amiens, et il s'agissait de démontrer l'invisibilité des blouses et des cagoules camouflées. Nous fûmes appelés à Dury où se trouvait un État-major. J'étais, bien entendu, accompagné de mes deux chers « mannequins », Joseph Pinchon et Marcel Bain, qui servaient à toutes mes démonstrations.*

Comme de coutume, nous fûmes conviés à la table du général, ainsi que Forain, qui était présent ce jour-là. Le déjeuner terminé, tandis qu'on se levait pour prendre le café, j'adresse un signe à Pinchon et à Bain, qui s'esquivent discrètement pour gagner, avec leurs fameuses blouses, une prairie située derrière le quartier général et bordée par une haie et un rideau d'arbres. Avant le repas, nous avons repéré cet emplacement comme particulièrement propice à notre démonstration.

Donc, ayant endossé leur blouse et leur cagoule, mes deux amis prennent position devant deux vieux saules qui bordaient la prairie, bien en vue, mais près des arbres et, grâce à leur travestissement, confondus avec le paysage.

Et ils attendent immobiles... Soudain, ils voient une petite porte du château s'ouvrir.

Attention ! Les voilà... Non, c'est un gendarme. L'homme vient vers eux, sans doute pour leur porter un ordre. Il avance toujours en regardant à droite et à gauche. Pinchon et Bain, toujours immobiles, se demandent ce qu'il veut. Déjà le gendarme est à vingt pas ; il semble inquiet. Sans doute cherche-t-il à repérer les deux camoufleurs. Non !

Voici qu'il leur tourne brusquement le dos, déboucle son ceinturon, et ...

Alors Pinchon et Bain poussent en cœur un hurlement : « Pas ici ! Pas ici ! » Aussi effaré que s'il avait entendu des voix de l'au-delà, notre gendarme se redresse, remet précipitamment un peu d'ordre dans sa toilette et s'enfuit à toutes jambes.

Il était temps, déjà nous apparaissions, guidant le général et son état-major. Les officiers regardaient dans la direction où se trouvaient mes amis, sans deviner leur présence. À vingt mètres d'eux – à la place même où se trouvait l'inopportun gendarme quelques instants plus tôt – je les arrête.

« - Mon général, inutile d'aller plus loin, nous sommes tous morts... car les hommes que j'ai postés nous ont abattus. »

Exclamations de surprise et d'incrédulité. « Ici ! » s'écrit un capitaine. « Là ! » dit un autre. Je frappe dans mes mains, Pinchon et Bain s'agitent et chacun de s'extasier sur leur parfait mimétisme.

Lorsque plus tard, Pinchon raconta au général la visite que son camarade et lui avaient reçue avant l'arrivée de l'État-major, le général éclata de rire.

- Voilà bien, conclut-il, la meilleure preuve de l'invisibilité des blouses !



Camouflage allemand de 1937, repris sur le modèle dessiné par Marcel Bain et Joseph Pinchon. Un projet français ? (Collection de l'auteur).

De fait, je crois que nous n'en fîmes jamais une plus éclatante démonstration. » (« Souvenir du camouflage 1914-1918 » de Guirand de Scevola, aux éditions « La Revue des deux mondes »).

Entre-temps, la direction du Matériel mit au point la tenue « bleu horizon » ; la blouse et la cagoule camouflées de Scevola, Bain et Pinchon ne furent pas retenues, et classées dans les archives. Ironie du sort, lorsque la nouvelle armée allemande en 1933 chercha un camouflage pour ses troupes, elle adopta en 1937 une version très proche, pour ne pas dire la copie conforme, créée par ces trois compères en 1915.

Toutefois, de ces inventions naquit la première équipe de camouflage, placée sous la direction de Scevola, dont le ministre de la guerre ratifia l'existence officielle le 12 février 1915. Une fois reconnu, codifié et organisé, le camouflage prit rapidement une importance considérable comme méthode stratégique passive et active : de 30 hommes en 1915, son effectif passa en 1918 à 3 000 hommes.

Par la suite, nommé sergent, puis lieutenant, Joseph Pinchon, affecté au génie, prend la tête des sections de camouflage de l'Armée Française d'Orient. En Macédoine, avec ses sections, il dissimule aux yeux de l'aviation ennemie les pièces d'artillerie de l'armée française engagées dans les combats des lacs, des montagnes de Monastir et de ceux de la boucle de la rivière Crna. Cette dissimulation s'effectue par le camouflage des canons par poses de peintures, la mise en place sur le pas de tir de filets métalliques, agrémentés de raphia de différentes couleurs, qui offrent le double avantage de dissimuler les pièces, mais également leurs ombres visibles par avion. Le travail de ces équipes est particulièrement difficile car elles sont dispersées par les difficultés du terrain montagneux et de ses accès difficiles, bombardées sur les restants de routes et confrontées à un climat particulièrement continental, 45° l'été, -30° l'hiver, et avec un printemps et un automne réduits chacun à 15 jours de climat tempéré.



Le camouflage s'appliquait aussi aux routes pour créer des écrans aux vues aériennes (Collection de l'auteur).

Les frères Pinchon

PINCHON Émile Joseph Porphyre

Né à Amiens le 17 avril 1871, il est directeur artistique de l'Opéra de Paris au déclenchement de la guerre. Il est le fils de Victor Émile et de Sophie Thérèse Amélie Clémence Lefèvre, résidant à Noyon et Clairoix.

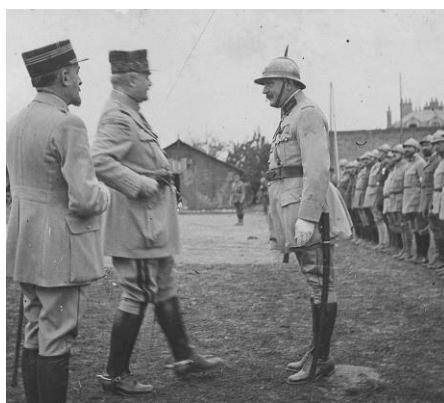
Il est également plus connu comme le créateur du personnage de Bécassine, et par-là, l'un des inventeurs de la bande dessinée. Il a effectué son service militaire au 54^{ème} RI de Compiègne de 1894 à 1895 et en est sorti comme caporal. Il habite à Paris, dans le 9^{ème} arrondissement, mais conserve un atelier à Clairoix. Compte tenu de son âge, en 1905, il est reversé au 13^{ème} RIT. C'est dans ce régiment qu'il aurait dû être rappelé au service au déclenchement du conflit. Il y est effectivement affecté dès le 1^{er} août, mais, détaché, il sera dirigé vers le 13^{ème} Régiment d'Artillerie de



Portrait du lieutenant Joseph Pinchon en Macédoine (Collection privée).



Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur en 1920



Cérémonie militaire à Amiens le 16 août 1916. Au premier plan, casqué, Guirand de Scevola ; alignés derrière, les membres de la section de camouflage. Pinchon est parmi eux. (Photo BDIC).

Campagne le 1^{er} décembre pour constituer le premier élément des sections de camouflage. Il débute la guerre à l'âge de 42 ans !

Ainsi, avec comme chef le commandant Guirand de Scevola, artiste, il met en place les structures de la première section de camouflage, et crée, conçoit des tenues nouvelles, des décors camouflants sur le terrain, participe avec les peintres cubistes à la conception du camouflage des pièces d'artillerie et des véhicules automobiles. De cette première section, naîtront d'autres, et un atelier central à Paris où tout devait partir de zéro.

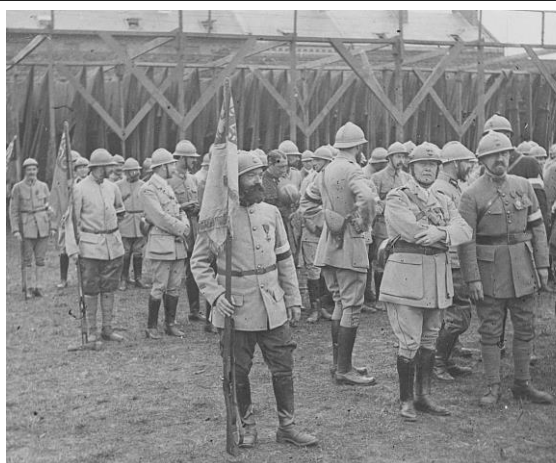
Il devient chef de la section de camouflage de la 10^{ème} Armée le 14 août

1915, et y commandera jusqu'au 12 novembre 1916, non sans avoir connu le feu des armes, puisqu'il est **cité à l'ordre du 3^{ème} Corps d'Armée** le 18 septembre 1915 : *« a réussi à mener à bien sa mission dans la zone d'un corps d'armée, en dépit de grosses difficultés matérielles et sous le feu de l'ennemi, à 150 mètres à peine des lignes allemandes ; au cours de ce travail exécuté en partie à découvert, a fait preuve de sang-froid et de hardiesse. Homme de devoir, a su, par son exemple, communiquer ces mêmes qualités à l'équipe de choix qu'il dirige. »*

Le 25 septembre, il est nommé maréchal-des-logis (sergent). Avec ce nouveau grade, il organise les sections de camouflage de l'armée belge jusqu'en 1916, et se trouve donc engagé dans la bataille de l'Yser. Lorsqu'il quitte la section de camouflage de la 10^{ème} Armée le 12 novembre 1916, il est promu, à titre temporaire, sous-lieutenant, et, est dirigé vers le 1^{er} Régiment de Génie, unité prenant en compte toutes les sections du camouflage.

Le 19 novembre, il est affecté à l'Armée d'Orient, dans les Balkans. Sur place, avec son modeste grade, il devient le chef des sections de camouflage de l'Armée d'Orient et organise principalement le camouflage des pièces d'artillerie de toutes les unités engagées en Macédoine. Pendant vingt-deux mois, il parcourt ainsi en tous sens les montagnes de cette petite province balkanique, aux routes dangereuses, pilonnées par l'artillerie autrichienne ou bulgare. Le 5 septembre 1918, il est enfin relevé pour bénéficier de sa première permission.

Le 22 octobre 1918, il est rattaché à la section de camouflage de Fontainebleau (1^{er} Génie) pour élaborer des camouflages particuliers aux unités de DCA (Défense Contre Avions). Les principaux artistes, comme Guirand de Scevola, Joseph Pinchon, probablement Forrain, Dunoyer de Segonzac..., s'y retrouvèrent en attente de la démobilisation. Si le camouflage fut primordial pendant la Grande Guerre, celle-ci terminée, la page fut tournée, et le camouflage oublié. En 1940, ce sont les



Les camoufleurs après leur remise de décoration, Joseph Pinchon est probablement le soldat du milieu qui vient de retirer son casque (photo BDIC).



Ordre de Léopold II



Ordre de Saint-Sava



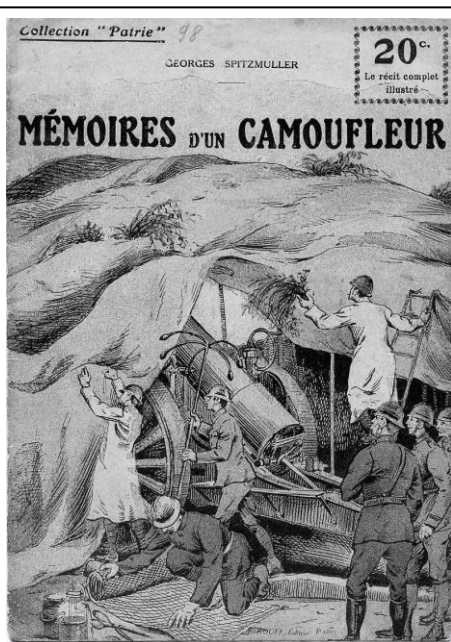
Officier des Palmes académiques en 1910

Allemands qui nous rappelleront à l'ingéniosité de ces artistes.

Joseph est mis en congé illimité d'Armistice le 3 février 1919, et trouve enfin le temps de se marier, à 49 ans, avec Suzanne Würtz à Compiègne.

En juillet 1920, Guirand de Scevola prononcera ces paroles : « *Le sous-lieutenant Pinchon a été sous mes ordres du 12 février 1915 au 1^{er} novembre 1916 et du 25 octobre 1918 au 3 février 1919. Il fut un collaborateur admirable réunissant les plus belles qualités. Intelligent, laborieux et d'un courage à toute épreuve. Je l'ai désigné pour prendre le commandement de la section de camouflage en Orient où ses chefs ont pu, comme moi, constater la haute valeur de cet officier.* »

Le 1^{er} février 1921, il recevra la Légion d'Honneur. Joseph Pinchon, s'il fut abondamment décoré pour ses mérites artistiques au début du siècle, fut aussi, en 1916, reçu dans l'ordre de Chevalier de Saint-Léopold II pour ses actions accomplies en Flandre, puis, en 1918, dans l'ordre de Chevalier de Saint-Sava pour celles passées auprès de l'armée serbe dans la province de Macédoine.



Page d'une revue de l'époque relatant les camoufleurs de pièces d'artillerie. Ce dessin pourrait correspondre aux travaux de la section du lieutenant Pinchon à l'Armée d'Orient durant la campagne des Balkans. (Collection de l'auteur).



Fin de la campagne des Balkans pour le lieutenant Pinchon. Autoportrait du dessinateur dans l'album "Bécassine chez les Turcs"...



Ordre de Saint-Stanislas 1909



Ordre de Nicham Iftikhar 1910



Ordre royal du Cambodge 1910

PINCHON Émile Léon Clément

Né le 2 décembre 1872 à Amiens, il est sculpteur, et accessoirement artiste peintre. Il vit à Noyon jusqu'à l'arrivée des Allemands, puis au Havre depuis le 28 août 1914. Il est le frère cadet de Joseph Pinchon.

Il s'était engagé au 5^{ème} régiment de Dragons de Compiègne en avril 1892. Maréchal-des-Logis, il est libéré du service et se retire à Noyon comme artiste sculpteur.

Il est rappelé au service le 11 février 1915 au 13^{ème} Régiment d'Artillerie de Campagne. Comme son frère aîné, il sert dans un premier temps dans une section de camouflage du Groupe des Armées du Nord, probablement dans la même unité que son frère.



Puis les sections de camouflage se multipliant, il rejoint l'est de la France, près de Limey (Meurthe et Moselle).

Il est **cité** à l'ordre de la Division le 25 décembre 1916. Puis le 1^{er} février 1917, il est affecté au 1^{er} Régiment du Génie, unité qui désormais centralise les actions des sections de camouflage. Il met au point des leurres qui permettent de protéger des observateurs. Comme tous les sculpteurs, il est spécialisé dans la réalisation de faux troncs d'arbre blindés et recouverts de ciment imitant l'écorce, puis peints, qui permettent aux observateurs de s'y glisser à l'intérieur, et après avoir monté quelques échelons, de surveiller les mouvements de l'ennemi. Il est évident que la

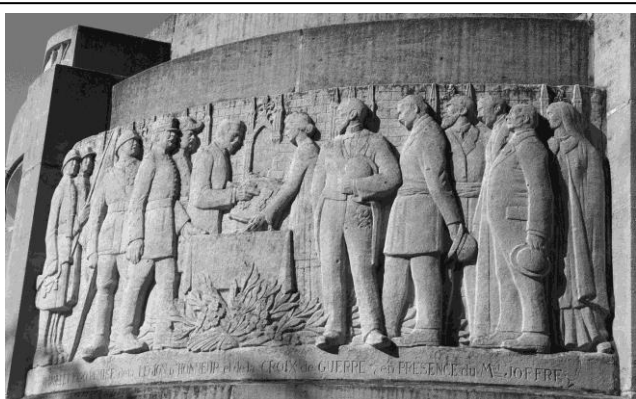


Réalisation de leurres par la section de camouflage à Limey en février 1916 ; Émile Pinchon est probablement un des soldats présents sur la photographie. (Photo BDIC).

mise en place de ces leurres au plus près des lignes de l'ennemi, de nuit, est une activité risquée, d'autant que les matériels mis en œuvre sont encombrants.

Émile est libéré de toute obligation militaire le 26 décembre 1918.

Avant la guerre, il avait notamment réalisé la statue (en bronze) du major Ot(h)enin, sur le cours Guynemer (près du pont), fondue plus tard (en 1941) par les Allemands...



Monument aux morts de la ville de Noyon, réalisé par Émile Pinchon : le panneau intitulé « 10 juillet 1920 : remise de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre en présence du M^{al} Joffre ». En outre, Émile y représente son père, Victor Pinchon, deuxième personnage à partir de la droite, le chapeau à la main, en qualité de président de la Croix rouge de Noyon. (Collection JMB)

Après la guerre, il réalise des monuments aux morts, dont, parmi les plus aboutis, ceux de Clermont, de Noyon (1925) et de Choisy-le-Roi (1928). Encore plus tard, en 1931, ses talents de sculpteur sont mis à profit pour sculpter une quarantaine de panneaux à la grande exposition coloniale de Paris (1931) ; certains sont exposés dans l'hôtel de ville de Noyon.

Il décède peu après, en 1933, à Saint-Mandé.

PINCHON Jean Michel Stanislas

Né le 6 mai 1883 à Amiens (Somme), en même temps qu'un jumeau prénommé Pierre, il est le troisième fils de Victor et de Thérèse Lefèvre.

Il poursuit des études en médecine, devient médecin, et dans le cadre des lois sur le service national du moment, il souscrit un engagement au 54^{ème} Régiment d'Infanterie de Compiègne en 1903. Il est libéré du service actif en 1904 et devient médecin militaire de réserve. Il reçoit officiellement son certificat de médecin en décembre 1910 et, spécialisé dans les maladies du nez, de la gorge et des oreilles, il exerce à Paris en où il est externe aux hôpitaux de Paris, et, enfin à Noyon à partir de mars 1914.





Jean Pinchon

Au déclenchement de la guerre, il est versé le 4 août 1914 à la 2^{ème} Section des infirmiers comme médecin aide-major de 2^{ème} Classe et rejoint son corps à Amiens pour constituer l'unité médicale. Comme il est rattaché au 245^{ème} Régiment d'Infanterie, 5^{ème} Bataillon, il embarque pour Laon où est stationné le régiment.

Le 245^{ème} rejoint le secteur de la Meuse pour défendre les passages de cette rivière. Puis, après les premiers combats, le 23 août, le régiment se replie jusqu'à la Fère-Champenoise, lieu de violents combats les 8 et 9 septembre. Le régiment doit prendre cette ville, mais les Allemands avancent résolument. Les pertes sont nombreuses et particulièrement sensibles chez les officiers. Les

hommes se réfugient dans les bois à proximité. À découvert, Jean s'élance vers les blessés.

Le colonel Igou, commandant le 245^{ème} RI, qui voit en lui l'homme de valeur, qui n'hésite jamais, sous le feu de l'ennemi, et même parfois dans des situations extrêmement périlleuses, à porter secours aux soldats blessés, dira de lui : « *il a réussi à mener à bien sa mission dans la zone du corps d'armée, en dépit de grosses difficultés matérielles et sous le feu de l'ennemi, ... / ... et à 150 mètres à peine des lignes allemandes ; au cours de ce travail, il a exécuté en partie à découvert et a fait preuve de sang-froid et de hardiesse. Homme de devoir, a su, par son exemple, communiquer ces mêmes qualités à l'équipe de choix qu'il dirige.* » Une fois le régiment relevé et mis en réserve, et après avoir tenu deux jours durant sous le feu intensif de l'ennemi, Jean Pinchon reçoit de l'officier d'ordonnance du général la lettre suivante : « *Je suis heureux de pouvoir vous féliciter de la distinction que le Général commandant le corps d'armée vous a fait décerner. Vous avez bien gagné cette croix qui est le signe par lequel se signalent les gens de cœur aux yeux de leurs concitoyens. Je vous ai vu à l'œuvre vous et votre belle équipe et le Général n'a pas hésité, un seul instant, à vous faire accorder une citation que M... vous remettra en mains propres.* » (Progrès de l'Oise - jeudi 30 septembre 1915).

Le mois suivant, il rejoint le secteur de Reims, pendant presque un an, près de la Neuville. Courant septembre, le bataillon du régiment se déplace vers Puisieux, le bois des Zouaves et la ferme d'Alger, puis il occupe les tranchées de La Pompelle. Vers 7h du matin le 19 octobre, les officiers signalent un étrange manège aux parapets des tranchées ennemies. Ils signalent des objets pouvant être pris pour des havresacs, ce qui pouvait paraître pour une relève... Mais bientôt, les observateurs remarquent le lancement de 4 boules lumineuses d'une teinte rose, puis, quelques instants après, un gaz asphyxiant se répand sur les tranchées de la ferme d'Alger au rythme du pas de gymnastique d'un homme. Près de 400 soldats sont tués ou asphyxiés. Engagé dans une nouvelle attaque au fort de la Pompelle, le 20 octobre 1915, Jean porte secours aux blessés alors que les gaz asphyxiants rendent les conditions de travail très difficiles. Il est **cité** à l'ordre n° 188 du 245^{ème} RI le 23 octobre 1915 : « *Pendant l'attaque allemande du 20 octobre, a prodigué ses soins aux blessés et aux intoxiqués malgré un bombardement très violent et des nuages de gaz asphyxiants très meurtriers.* »

Le 16 janvier 1916, il passe médecin aide-major de 1^{ère} Classe au Groupe des Brancardiers Divisionnaires n° 52 (52^{ème} DI) au sein du 38^{ème} CA de la 2^{ème} Armée. Il rejoint l'ambulance n° 2 le 1^{er} avril. Le 1^{er} juin le Groupe embarque pour Épernay. Le GBD n°2 doit relever le GBD n° 36 au fort de Souville. Le 6 juin, accompagné de son chef, Jean Pinchon arrive au poste de secours du fort.

Le 7 juin au soir, alors qu'il soigne les blessés, la canonnade se déclenche, les tirs d'obus s'intensifient sur le fort. Les tirs incessants durent toute la nuit, de tous calibres, et certains de gaz lacrymogène. Au lever du jour, ce sont des obus de gros calibres qui s'abattent sur le fort. Un obus allemand s'abat sur le poste de secours. Le médecin-chef, à quelques dizaines de mètres, se précipite dans les décombres.



Chevalier
dans l'ordre
de la Légion
d'Honneur à
titre posthume



Il découvre Jean Pinchon, complètement écrasé par les éboulis, et absolument méconnaissable. Il est grièvement blessé par des éclats d'obus en plusieurs points du corps. Vers 10h, il décède à l'âge de 33 ans.

Mort pour la France, il est cité une deuxième fois à l'ordre de la Division n° 103 le 21 juin 1916 : « Aide-major déjà remarqué pour la belle conduite au 245^{ème} RI, a été tué dans son service au poste de secours du fort de Souville par un obus qui a démoli entièrement ce poste de secours. Ce médecin, dont le zèle et le courage ne se sont jamais démentis, était depuis peu au Groupe des brancardiers divisionnaires, où il avait su faire hautement apprécier sa valeur médicale et militaire. »

Son nom est inscrit au monument aux morts de Clairoux.



Partie du fort où Jean Pinchon fut tué le 8 juin 1916 (collection privée).



L'attaque du fort de Souville par les Allemands où Jean trouve la mort (collection de l'auteur).

PINCHON Philippe Adrien François

Né à Amiens le 25 janvier 1885, il est l'avant-dernier de la fratrie Pinchon.

Comme ses frères, en mars 1903, il contracte un engagement au 5^{ème} Dragons de Compiègne, contrat obligatoire dès l'instant où l'on intègre une école nationale en tant qu'étudiant. Il est incorporé en mars 1904 et libéré du service militaire actif en mars 1905. En novembre 1906, il s'installe à Saint-Louis du Sénégal. Il rentre en France en 1907 et s'installe à Clairoux, dans la maison familiale, le Clos de l'Aronde.

Le 12 août 1914, il est rappelé au 3^{ème} Régiment de Hussards à Senlis. Pour une raison ignorée, il bénéficie d'un congé (raison médicale ?) d'un mois le 26 août, séjourne à Saint-Malo, et revient au dépôt de son régiment le 26 septembre. Le 21 octobre, au sein du 6^{ème} escadron du 3^{ème} Hussards, il est engagé sur le front et combat dans l'Yser (Belgique) jusqu'à la fin du mois de novembre. Au cours d'une patrouille, probablement dans le secteur du mont Kemmel, Philippe Pinchon, qui n'est pas un va-t-en-guerre, va pourtant sauver son escadron : « Ce dernier ... pour avoir tué la sentinelle ennemie et prévenu sa tranchée qu'elle allait être entourée, a d'ailleurs gagné un galon. » (Progrès de l'Oise du 2 avril 1915).

Il passe au 5^{ème} escadron du 3^{ème} Hussards le 1^{er} février 1915 et est engagé cette fois dans la bataille d'Artois.

Comme ses frères, il doit disposer de talents artistiques, puisqu'il passe au 13^{ème} Régiment d'Artillerie de Campagne le 9 juin 1915, unité de rattachement provisoire pour les personnes prédestinées aux sections de camouflage. Cette situation confirmée, il est affecté au 1^{er} Régiment du Génie le 1^{er} novembre 1916.

Jusqu'à la fin du conflit, il mettra en place le camouflage au profit des unités en campagne.

Il est mis en congé illimité d'Armistice le 2 mars 1919 et se retire à Amiens, puis à Rouen, au milieu des années 20.

PINCHON Auguste Jacques

Né le 25 mars 1887 à Paris, il est architecte à la capitale.... Et est le plus jeune des frères.

Étudiant, il s'engage en 1905 au 5^{ème} Régiment de Dragons de Compiègne, en vertu de la loi du moment concernant les écoles nationales. Étudiant aux Arts décoratifs, il est libéré du service militaire actif en septembre 1906.

Au déclenchement du conflit, le 4 août 1914, il rejoint le 254^{ème} Régiment d'infanterie de Compiègne, 22^{ème} compagnie.

Il participe à la campagne contre l'Allemagne. En août 1914, il est à l'est de Maubeuge et fait son baptême du feu à Solre-sur-Sambre. Du 5 au 13 septembre, il est engagé dans la bataille de la Marne à Montceaux-lès-Provins, puis rejoint le secteur de la Somme en octobre. En fin d'année 1916, il rejoint le front de l'Aisne à Soupir, lieu de haute lutte, dans lequel il séjournera toute l'année 1915.

Le 3 janvier 1916, retenu pour ses talents d'artiste, et selon les besoins des états-majors, il est dirigé vers les sections de camouflage et rejoint le 13^{ème} Régiment d'artillerie de campagne, unité de rassemblement des artistes aux armées. Le 1^{er} novembre 1916, il est affecté au 1^{er} régiment de Génie pour constituer les prochaines sections de camouflage qui seront mises à disposition des états-majors.

Sans attendre cette affectation, au cours d'une action du 1^{er} Génie, il est **cité** à l'ordre du régiment : « *A organisé de nombreux observatoires dans des circonstances difficiles avec beaucoup d'énergie et de dévouement. Le 2 décembre, et dans la nuit du 8 au 9 décembre 1916, malgré un violent bombardement dirigé contre les postes à construire, a poursuivi l'exécution du travail avec le plus grand sang-froid.* »



Pièce d'artillerie camouflée selon un schéma précis à trois couleurs et aux endroits particuliers permettant de briser les formes du canon (collection de l'auteur).



Artistes au travail, reprenant les couleurs du terrain en vue de préparer les camouflages appropriés (photo BDIC).

Le 1^{er} novembre 1917, il est affecté au Groupe d'Armées du Nord dont l'état-major est implanté à Chantilly. Il y restera jusqu'au 31 décembre de la même année avant de rejoindre le 1^{er} avril 1918, la 3^{ème} Section de camouflage jusqu'au 11 novembre 1918. Durant cette période, il procédera au camouflage de pièces d'artillerie et à la mise en œuvre de paravents camouflant les routes.

Il est mis en congé illimité d'Armistice le 17 mars 1919 et se retire à Paris dans le 9^{ème} arrondissement.



Ainsi va la vie à Clairoix

Le comte de Comminges s'implique plus que jamais dans la vie de ses administrés. C'est avant tout parce que les événements le commandent. Mais le devoir, le sens des responsabilités et l'autorité ont toujours été des lignes de force des de Comminges. Bon sang ne serait mentir. C'est au travers d'une inhumation de l'un de ses administrés, Maurice Goguet, que le maire saisit l'occasion de mettre en valeur l'action des soldats tombés au champ d'honneur. Le deuil d'un ami cher aux habitants du village ne saurait occulter le sacrifice de ses enfants

et des inconnus temporairement enterrés au carré militaire de Clairoix. À la suite de l'enterrement de Maurice Goguet, décédé à l'âge de 39 ans des suites d'une longue maladie, fils du conseiller municipal, et lieutenant de la Compagnie d'arc de Clairoix, le maire prononce le discours suivant :

« En qualité de Maire et de Connétable de la Compagnie d'arc, je viens remplir ici le triste devoir d'apporter à notre ami Maurice Goguet, enlevé si jeune encore à l'affection des siens, nos adieux émus, et à sa veuve, à ses parents, à sa petite fille, l'assurance des sentiments unanimes de notre sympathie.

Certes, devant cette tombe ouverte, leur douleur et notre chagrin sont grands ; mais si nous regardons autour de nous, nous apercevons dans notre petit cimetière, un grand nombre de croix de bois où se lisent des noms qui ne sonnent pas comme ceux de notre terroir... Ce sont les noms de nos soldats morts pour la Patrie.

Tout le long de notre immense front, dans chaque ville, dans chaque bourg, dans chaque village de notre France, et par-delà nos frontières, et par-delà les mers, on les aperçoit, ces croix, si nombreuses qu'on ne parvient pas à les dénombrer.

Nous tous, et surtout ceux d'entre nous, dont un fils, un père, un époux repose au pied de l'une de ces innombrables croix, nous savons qu'elles représentent de poignantes douleurs !

Mais nous savons aussi que chacune de ces humbles croix se dresse comme un grand signe d'espérance.

Elles nous assurent que nous ne mourrons pas tout entiers et que la vie continue au-delà de la mort.

Cette certitude sera pour nous une source d'apaisement et de sérénité.

Il convient, en effet, qu'en ces temps graves, nous élevions nos âmes au-dessus des douleurs particulières. Alors, nous comprendrons mieux que ces glorieuses croix, témoignent de tant d'héroïsme et de renoncement inspirés par l'amour sacré de la Patrie, sont aussi de formelles promesses de Victoire.

Ces tombes de soldats, si consolantes par les pensées qu'elles nous inspirent, nous irons tout à l'heure, mes amis, les saluer, en pensant à ceux des nôtres que nous avons perdus et qui reposent si loin d'ici – après avoir, du fond du cœur, adressé à notre regretté Maurice Goguet un dernier et affectueux au revoir ! » (Progrès de l'Oise du 22 avril 1916)

En ce mois de mars 1917, Clairoix venait déjà de perdre 19 de ses enfants. Les conscrits de la classe 1917, trois jeunes de 18 et 19 ans, étaient déjà partis depuis le 9 janvier 1916, l'un s'était engagé en 1914 et fut tué le 13 juillet 1915, tandis que deux autres allaient être appelés le 4 août 1916. La durée des classes, portée jadis à 6 mois d'instruction avant de rejoindre le front, venait d'être abaissée à 5 mois, ce qui confirme les besoins urgents des états-majors.

Mais le comte n'oublie pas pour autant les blessés de l'ambulance de Clairoix. Il aura l'occasion de le montrer dans le courant du mois suivant. Prévenu qu'un chevreuil était pris au collet sur le Mont Ganelon, il le fait enlever et porter à l'ambulance 16/13, l'occasion de relever, pour le jour de Pâques, l'ordinaire des malades (Progrès de l'Oise du 29 avril 1916).

Le monde agricole à Clairoix en 1916

Parmi les plus âgés, ou parmi ceux en mauvaise santé, certains quittent le service actif et rejoignent Clairoix. Ils ne sont pas nombreux. Par exemple Émile Rollet, qui avait été le premier à être rappelé pour la réquisition des chevaux le 5 août 1914, est âgé de 49 ans en 1914, et son rappel n'a duré que le temps de la réquisition. Seuls Albert Luisin et Julien Rollet, qui finissent par être réformés tous les deux en juillet 1915, retournent au travail de la terre.

Parmi les anciens qui avaient rejoint le 13^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale, peu d'agriculteurs bénéficient d'une démobilisation. Théophile Legranger, Arthur et Louis Luisin,

Edgard Carluy, Alfred Déchasse, Albert et Désiré Delassalle ne seront pas démobilisés avant la fin du conflit.

Un seul bénéficiera d'un détachement aux travaux agricoles, Albert Rollet. Quant à Victoris Daussin, vieux valet de ferme, il sera, à la fin du conflit, détaché dans une ferme à Coudun.

Georges Rollet décèdera à la tranchée de Beuvraigne en février 1916, Maurice Gauget, réformé, décèdera de la tuberculose en 1916.

Pour finir, parmi les plus jeunes cultivateurs ou ouvriers agricoles, dix-sept sont mobilisés jusqu'à la fin de la guerre, quatre décèderont au cours du conflit.



Avril 1916. Une charrue tirée par des bœufs, quelque part dans la plaine autour de Bienville (photo BDIC).

Au total, si l'on tient compte de ce que nous livrent les archives, sur vingt-neuf agriculteurs, seuls cinq assureront les travaux agricoles. Alors l'essentiel repose sur les épouses des cultivateurs...

Certes, si le principe des permissions agricoles est accepté par le Ministre de la Guerre en ce début 1916, cette mesure repose sur le bon vouloir des chefs militaires et de la capacité opérationnelle des unités engagées au combat.

Comme le cite le Progrès de l'Oise du 14 octobre 1916, certains agriculteurs mobilisés bénéficieront de congés agricoles, des militaires au repos

viendront compléter les effectifs manquant aux semailles et à la moisson : *« Aide aux exploitations agricoles par décret du Ministre en dépêchant des agriculteurs mobilisés de la classe 1917 (permissions agricoles) ou récupérés des classes précédentes à l'instruction. En cas de départ vers le front de l'unité, ils seront rappelés par télégramme. Il est demandé aux autorités militaires locales de mettre des animaux à la disposition des fermiers, le temps des emblavures. De même, si une fermière se retrouve seule à l'exploitation, ces mêmes autorités mettront un ou deux hommes pour ces travaux des champs ».*

Mais, il faut bien le dire, le monde agricole en est réduit à la portion congrue. Les femmes, et c'est bien là que réside la véritable prise de conscience féminine, prennent en main les affaires agricoles, comme Louise Bochand, qui remplaça Émile Julien dit Julien, son mari, mobilisé pour toute la durée du conflit. Elle tint la ferme avec ses beaux-parents, Julien Émile dit Émile Bochand et Marie Rollet. Les deux exploitations de la rue Saint-Simon (n° 44 actuel, et n° 12 actuel de la rue Germaine Sibien) ont toujours été très liées.

D'une manière générale, ces femmes assumèrent les responsabilités dans un domaine à



Le diplôme d'Honneur des travailleurs du sol remis à Louise Bochand en 1916. Elle prit en main la ferme (collection J.M. Bochand).

la fois physique et autoritaire lorsqu'elles disposaient de main d'œuvre détachée ; elles se forgèrent un caractère et un tempérament qui surprirent bien des hommes au retour de la guerre. Quelque chose avait changé...

Les chroniques de Clairoix en 1916

Le Progrès de l'Oise cite régulièrement les actions d'éclat des soldats de l'Oise. Pour Clairoix les citations à ce tableau d'Honneur local ne manquent pas. Ainsi le 15 avril 1916, il évoque la situation du caporal Désiré-Léon Foirest du 19^{ème} Bataillon de chasseurs à pied. Réformé à la suite de graves blessures reçues lors de la campagne de l'Yser, il reprend la citation à l'ordre du bataillon dans les termes suivants : « *Caporal brave et dévoué, a, malgré son âge, supporté les fatigues d'une campagne particulièrement pénible. Blessé très grièvement le 15 décembre 1914, à la tête d'une corvée de ravitaillement des plus périlleuses.* » La Croix de guerre a été remise, le dimanche précédent, au Caporal Foirest au milieu d'un concours sympathique de populations.

Le 9 décembre 1916, il reprend l'exemple de la famille Maupin : « *Les deux frères Maupin de Clairoix, tous deux au front depuis le début, viennent de recevoir la Croix de guerre, à la suite des plus flatteuses citations. Un troisième frère était glorieusement tombé à l'ennemi. Les parents de tels enfants doivent être justement fiers d'avoir élevé de tels héros. Nous leur envoyons nos félicitations.* »

Les quêtes

« 26 février 1916 : La quête de la journée de l'Oise a rapporté 130,30 FF. Les organisateurs de cette journée seront particulièrement reconnaissants à Melles Marie Antoinette et Marie-Thérèse Leneutre, Charlotte Foirest, Germaine Grosmangin, Berthe, Lucienne et Marie Bouvard, Gabrielle Ancelin, Georgette, Lucienne et Marie Madeleine Joffre, et Germaine Bouraine qui n'ont pas hésité, dans leur patriotique dévouement, à assumer une mission que certains n'ont peut-être pas appréciée à toute sa valeur. »

Samedi 8 juillet 1916, la « journée Serbe » : « Les aimables jeunes filles de l'école communale M^{elles} You Georgette, David Henriette, Delassalle Alice, Laudragin Germaine, Chedhomme Yolande, Bernedequin Carmen, Dufay Gaétane, Grandhomme Suzanne, Stadler Raymonde, Fontaine Ernestine, David Thérèse, Delassalle Émilienne, Dutilloy Mireille, Joffre Yvonne, Delassalle Marie, David Geneviève, Bertrand Geneviève, Déchasse Denise, Devillers Marie, ont bien voulu quêter, à l'occasion de la journée Serbe qui, à Clairoix, a produit 69 FF. Cette journée Serbe était définie par le calendrier des œuvres sociales pour venir en aide aux milliers d'enfants serbes recueillis en France à la suite de l'invasion de la Serbie par les forces bulgares et autrichiennes. »

Un certain nombre de jeunes filles de Clairoix rejoignent la Croix-Rouge comme aides-soignantes. C'est le cas d'Élise Trocaz. Celle-ci est dirigée vers l'ambulance de Villers-sur-Coudun en tant qu'assistante des infirmières. C'est une révolution. Les femmes quittent les villages pour exercer temporairement une profession. C'est en partie ce qui explique qu'elles souhaiteront, après la guerre, prendre leur part dans la vie publique, en animant le mouvement des suffragettes. Si la majorité des pays d'Europe adoptèrent le droit de vote des femmes après cette guerre, pour la France, il faudra qu'elles attendent 1945, la fin d'une autre...



Élise Trocaz le à l'ambulance 247 de Villers-sur-Coudun le 16 mars 1916 (collection Mme Bloom).

Divers

Samedi 26 août 1916 : Taxation du pain par arrêté du Préfet de l'Oise. Les maires sont responsables du niveau de taxation.

Samedi 7 octobre 1916 : L'appel sous les armes de la classe 1918 :

« Le Ministre de la Guerre a déposé un projet de loi tendant au recensement et à la révision de la classe 1918. En raison de la jeunesse des nouveaux, incorporés, le temps nécessaire pour leur permettre d'acquérir un entraînement suffisant doit être évalué à un minimum de 5 mois.

C'est le même laps de temps qui avait été indiqué par M. Millerand, Ministre de la guerre, au moment de l'appel de la classe 1917.

Rappelons que le projet tendant au recensement et à la révision de la classe 1917, avait été déposé le 4 mars 1915, que le projet tendant à son incorporation avait été déposé le 17 septembre 1915 et que les départs des jeunes gens s'étaient échelonnés du 5 au 11 janvier 1916. »

1917, l'année « charnière », et nos « mutins » de Clairoix

Une tension permanente

La pression sur l'Oise s'est complètement relâchée. Alors que, en remplacement de Joffre, le gouvernement nomme le général Nivelle, celui-ci s'apprête à lancer une offensive, qui selon ses termes « *sera audacieuse au point de relancer la guerre de mouvement* ». L'armée allemande opère un repli sur toutes les lignes du front en pratiquant le principe de la terre brûlée.

Les Américains finissent fin janvier 1917 à entrer dans le conflit, conscients que la guerre sous-marine allemande va prendre une ampleur encore jamais inégalée. Cette fois-ci, du côté de la marine allemande : fini les avertissements ! Le blocus de l'Angleterre, encore ravitaillée par des pays neutres, est plus que jamais nécessaire et pousse l'amirauté allemande à la guerre à outrance.

Sur le front ouest, l'armée allemande resserre son dispositif. Elle se retire des lignes de front. Savoir perdre pour mieux reprendre, et avec des effectifs libérés du front russe. Un coup de maître !

À Clairoix, comme ailleurs, on fête une victoire, Noyon est libéré, sans combats. L'Oise est libérée. Chacun souffle. Mais ce retrait ne cacherait-il pas quelque chose ? La mariée est trop belle ! Le commandement allié reste sceptique. Il le sait, les mouvements allemands le démontrent. De toute façon, Nivelle, qui vient de quitter le grand quartier général installé à Beauvais, trop éloigné de la nouvelle zone de combat, s'installe dans le palais de Compiègne jusque-là occupé par l'hôpital militaire temporaire n°15. Dès le 6 avril, un conseil de guerre se tient en gare de Compiègne dans le wagon-salon du président de la République en vue de préparer une offensive de printemps. Il avait prévu sa percée au Chemin des Dames. Mais la bataille est un échec, un de plus, et en pure perte. L'heure est à la grogne, parfois à la rébellion. Dans les usines, les femmes protestent contre la vie chère, tandis que les ouvriers spéciaux affectés dans l'industrie ne disent mot, de peur d'être renvoyés au front.

Fin 1917, la révolution russe va finir par entraîner son retrait du front, et par là même celui de l'armée allemande. Des centaines de milliers de prisonniers allemands sont libérés par les Russes. L'armée allemande reconstitue ses forces qui seront renvoyées à l'ouest pour l'ultime confrontation.

Pour l'heure, Clairoix devient un immense dépôt de munitions à ciel ouvert. Placé près des axes routiers et ferroviaires, des obus de tous calibres partent vers toutes les destinations.

Si les civils soufflent, pour autant la guerre n'est pas finie ; elle est à la croisée des chemins, et prend une allure différente. C'est une recomposition sur l'échiquier que l'on ressent jusqu'à Clairoix. D'ailleurs, dès le 8 janvier 1917, un arrêté est pris par le maire de Comminges sur décision du commandant du cantonnement. Il porte sur les signaux d'alerte en cas de danger. Pur hasard ou simple intuition ?

« Considérant que tous les moyens d'alerte doivent être réservés pour la protection de la population civile et militaire, que les sonneries quotidiennes et habituelles, et à plus forte raison les sonneries inhabituelles (glas, etc.) pourraient être confondues avec le tocsin, et que à cet égard, toute cause d'erreur ou même d'hésitation doit être écartée,

Arrête :

Art. 1 : Jusqu'à la fin des hostilités ou jusqu'à ce que les événements permettent de rapporter cet arrêté, les sonneries de cloches sont interdites sur le territoire de la commune en dehors des alertes données par l'autorité militaire,

Art. 2 : Une copie de cet arrêté sera donnée à M. le Curé de la paroisse,

Art. 3 : Cet arrêté est immédiatement exécutoire,

Art. 4 : Les Gardes champêtres, la Gendarmerie, la Prévôté seront chargés de l'exécution du présent arrêté,

Le Maire, le 8 janvier 1917. »

Car la menace aérienne est bien présente, comme au cours de la journée du 17 mars 1917. Il semble donc que la DCA est encore active sur le Mont Ganelon. Laissons les témoins parler, dont le maréchal-des-logis Pierre Magnier : *« Il est un peu moins de six heures. Le temps est beau, quelques nuages légers que le soleil évapore peu à peu flottent dans l'azur. Un Zeppelin plane très haut sur Compiègne ; il semble immobile comme s'il avait une panne de moteur. Sa forme fine, allongée, se perd par moment dans la masse indécise d'un nuage, dont elle possède la teinte neutre. La canonnade gronde sur le sol : de petites boules de feu éclosent là-haut, montent autour du dirigeable avec un sillon lumineux, comme des étoiles filantes, redescendent et s'éteignent : ce sont les obus incendiaires qui menacent le ballon. Celui-ci évolue lentement, comme un brochet qui fait tête au courant, afin de présenter la pointe et le minimum de surface aux projectiles. Il s'élève soudain, cherche à échapper au danger en prenant de la hauteur. Un moment, il disparaît dans les nuages et déjà nous craignons que nos canonnières ne le perdent. Mais on le revoit. Une masse se détache de lui : est-ce une bombe qu'il jette en guise de lest ?*

Un obus éclate à la pointe du Zeppelin.

- Touché ! Crie-t-on.

Non, pas encore. Un autre éclate à l'arrière ; le Zeppelin semble toujours intact.

Mais voici une des boules de feu qui atteint le monstre au flanc, aux deux tiers de sa longueur près de l'arrière. Elle a l'air de le traverser. Une flamme sort du point touché, s'allonge vers l'avant et, en quelques secondes, embrase toute la nef. Alors la machine se divise : deux grosses masses enflammées descendent comme des torches gigantesques en répandant de grosses volutes de fumée noire. Entre elles, descend un amas de poutres tordues, de croisillons, de filaments que lèchent des flammes



Mis en service le 11 décembre 1916, le Zeppelin L39 a eu le temps d'effectuer deux reconnaissances au-dessus de la mer du nord, de larguer 300 kg de bombes sur l'Angleterre et le 17 mars 1917, il finit par être abattu par la DCA près de Compiègne (photo BDIC).



Avions allemands exposés devant le château de Compiègne. L'un a été capturé intact à la suite d'une panne, l'autre, en morceaux, a été touché par la DCA, peut-être celle du Mont Ganelon (photo BDIC).

fuligineuses ; la nacelle, qui y est suspendue, pique du nez. On perçoit le fracas d'une explosion qui nous parvient avec un long retard ; c'est elle qui a dû mettre le Zeppelin en morceaux.

Çà et là, des débris épars, comme les épaves d'un naufrage, accompagnent la chute ; on distingue parmi eux une forme humaine, la tête en bas.

Enfin les masses enflammées disparaissent derrière les toits des villas.

Ce qui reste du Zeppelin forme un amas

de débris, poutres d'aluminium à demi noircies, croisillons, tendeurs embrouillés comme une énorme pelote de ficelle. Il s'est écrasé dans les jardins, à cheval sur un mur, en face d'une maison de l'avenue Gambetta qui a été éventrée, en 1915, par un 380. On distingue encore des bouts de toile jaune de l'enveloppe. L'hélice gît, rompue, à une extrémité. Du milieu des poutres enchevêtrées, de part et d'autre du mur, de la fumée s'échappe ; des cadavres sont là qui brûlent ; on aperçoit un crâne. Dans un jardinet voisin, un autre corps est étendu sur le dos, le cou rentré dans les épaules, les bras raidis, comme dans un spasme de terreur. (<http://grande.guerre.pagesperso-orange.fr/compiègne.html>)

Mais la menace vient aussi de l'aviation allemande. Cette arme a fait un réel progrès. Ces aéronefs projettent maintenant des bombes explosives ou incendiaires, mitraillent, et présentent un véritable danger.

Jusqu'à la fin du conflit, les unités de DCA seront maintenues sur le Mont Ganelon.

Pour ajouter à cette tension permanente, la circulation des personnes nécessite encore l'obtention de sauf-conduits et de cartes de circulation.

Selon l'arrêté du général commandant en chef du 15 mars 1917, il est décidé qu'en 1917, pour les communes au nord de Compiègne relevant de la 3^{ème} section de la zone des armées, ces autorisations sont toujours soumises à l'autorité militaire. Ces directives seront encore valables en 1918.

On pressent donc le dernier duel. Quand, où, comment ? « *Au-dessus de la guerre, il y a la paix* », dit Foch. Le mot sacré est dit.

Comme pour faire écho, c'est à ce moment précis que les soldats ne souhaitent plus se faire tuer dans des confrontations inutiles.

Va-t-on vers la rébellion ?

Voici le témoignage de Lucien Cocordan du 22^{ème} Dragons : - 19 avril 1917 : « *Nous ne percerons jamais dans de telles conditions...* » - 28 mai 1917 : « *À Paris c'est un chambard du diable. Ce n'est que grévistes, principalement des femmes, couturières, usines à munitions... où cela va-t-il nous mener ?* » - 30 mai 1917 : « *4h00 du matin : alerte ! Il faut être prêt à partir dans une demi-heure. J'apprends que c'est deux régiments d'infanterie qui venaient de passer 60 jours en premières lignes aux dernières attaques, et, après six jours de*

Numéro de la carte : 8503
 Nom : Malague Trocaz
 Prénoms : Eugénie
 Lieu de naissance : Bussigny
 Département : Aube
 Date de naissance : 26 juillet 1877
 Domicile : Châlons
 Rue et numéro :
 Département : Aube
 Profession : Marabout
 (Signature du titulaire.)
 Délivré par le (1) Autorité Militaire
 PÉRIMÈTRE ET MODE DE CIRCULATION (2) :
 Zone de Compiègne
 A Châlons le 31 août 1917
 (Signature)
 (1) Indiquer l'autorité civile ou militaire.
 (2) Inscrire : Zone non réservée ou zone de l'intérieur, soumise au régime spécial pour les personnes domiciliées dans la zone non réservée.
 Indiquer le canton et les cantons limitrophes pour celles domiciliées dans la zone réservée. Spécifier si la circulation à cheval ou en bicyclette est autorisée dans les cas exceptionnels l'arrêté du 15 mars 1917.

Carte de circulation d'Eugénie Trocaz émise le 31 août 1917 en vertu de l'arrêté du 15 mars 1917 (collection Mme Blom, parente des Trocaz).

repos, rembarquaient en lignes. Ils ont refusé de marcher et marchent sur Compiègne (GQG). Nous devons les arrêter. Ils ont entraîné beaucoup d'officiers, qui, eux aussi, en ont assez. Ils demandent un repos d'un mois et le tour de permission tous les quatre mois, ce qui est leur droit. Pour parler. L'affaire est réglée. » (Archives départementales de l'Oise)

Allons-nous connaître la révolution ? Non, le poilu ne se rebelle pas, il s'émancipe. Au même titre que ses cadres, avec le nombre d'années de guerre au compteur, il est devenu un professionnel. Le « poilu citoyen » a son mot à dire. Pour la bonne cause. Et les poilus de Clairoux n'échappent pas à la règle.

Qui sont les « mutins » de Clairoux ?

Faut-il parler de mutins ou d'hommes responsables ? Les « registres matricules », détenus aux archives départementales, si l'on veut bien les lire entre les lignes, sont très révélateurs sur le sujet. Premier constat : c'est une minorité qui se fait punir. Ils passent au Conseil de guerre, condamnés pour désobéissance.

Deuxième constat : tous les hommes concernés par cette punition sont déjà de véritables héros, cités, une ou plusieurs fois. Même punis, ils s'offrent encore le luxe de se distinguer au combat, et pas qu'une seule fois ! La sanction est levée après la guerre. Les cadres officiers de contact, c'est-à-dire ceux qui sortent de la tranchée avec leurs hommes (du sergent au colonel) ont très probablement protégé leurs « grognards ». Ces derniers, sûrement plus expansifs que leurs camarades, avaient des tripes pour le dire ! En 1917, ils détenaient une expérience militaire de trois à six ans dont quatre au feu, c'est-à-dire presque autant que leurs cadres. *« L'obéissance n'est pas toujours inconditionnelle, encore moins aveugle ni passive. Ainsi l'attestent les mutineries. Même au cours de ce tragique épisode, dont le point culminant a lieu en avril 1917, les protagonistes ne cessent de se comporter en citoyens soldats. Car contre quoi et contre qui se révoltent-ils exactement ? Pas contre la guerre, ni même contre la légitimité de cette guerre ; ils ne sont pas pacifistes... Ils ne sont pas animés non plus par le défaitisme. Ils ne refusent même pas de se sacrifier, encore faut-il pour eux que le sacrifice ait un sens, plus précisément un résultat, et qu'il permette la victoire. Ce sont donc les conditions de ce sacrifice qu'ils mettent en question et la manière dont les combats sont menés, pas la raison ultime de ce sacrifice. »* (« Histoire de la conscription », Annie Crépin, éditions Gallimard, 2009)

Qui sont nos « grognards » de Clairoux ?

De véritables héros si l'on s'en tient aux faits, rien qu'aux faits. Julien Maupin, l'un des quatre frères de Clairoux mobilisés, au front depuis 1914, ayant perdu un jeune frère la même année, cité pour faits d'armes, est condamné en 1917 par le Conseil de guerre, mais il est maintenu au corps où il finira par se distinguer encore deux fois avant l'Armistice. Sa peine sera commuée après la guerre. *« Un homme qui n'avait pas sa langue dans la poche »*, dira son neveu Michel Maupin (président d'honneur de l'AHPC), et que l'encadrement appréciait pour son courage.

Il y a aussi Honoré Luisin, caporal, cité en 1916 et par deux fois blessé au combat. En novembre 1917, il est cassé de son grade. Il a participé à toutes les grandes batailles jusqu'à l'Armistice. Caractère trempé, conservé à l'unité, apprécié de ses chefs et finalement décoré en 1938 de la Médaille militaire.

Léon Leblond, caporal, servant au fusil-mitrailleur, tenace face à l'adversité, cassé de son grade en avril 1917, il obtient, trois citations au cours des années 1917 et 1918. Renommé caporal, puis promu sergent en 1918, affichant un mépris total du danger, il entraîne ses hommes dans les



Julien Maupin, en 1917. Quatre chevrons au bras pour quatre années de guerre, cité et décoré, il porte avec fierté ces insignes (collection Maupin).

actions les plus périlleuses. Blessé et titulaire de la Médaille militaire, celle-ci lui sera décernée en 1921.

Eugène Durand, caporal, fait prisonnier en 1914, il s'évade après un mois de détention en Belgique et rejoint les lignes après deux mois de cavale à travers le *no man's land*. Un caractère décidé à combattre jusqu'au bout. Cité pour fait d'armes, il est cassé de son grade. Le régiment est dissous. Mauvais élément ? Alors pourquoi finira-t-il la guerre pour former les nouvelles recrues ? Les cadres de contact, des lieutenants aux colonels, ces officiers ont changé. Ils sont de l'étoffe de Lyautey, l'auteur du « *rôle social de l'officier* » : « *Laissez vos cahiers techniques et la théorie et rapprochez-vous de vos hommes* ». L'officier supérieur, au grade aussi élevé que celui de colonel, monte à l'assaut avec ses hommes. Les officiers d'ailleurs en paieront le prix fort. 50% des lieutenants et capitaines seront tués au combat. Les colonels subiront 18% de perte, soit autant de morts en pourcentage que la troupe. Comment n'auraient-ils pas compris leurs grognards ?

Après l'émancipation des femmes, cultivatrices, infirmières ou ouvrières, celles de nos soldats-citoyens... Fin 1917, il est dit que le monde a changé : nous passons, avec 17 ans de décalage, du XIX^e au XX^e siècle.

Les « P », de Ply à Prélon

PLY Marcel Edmond Jean Eugène

Né à Clairoux le 4 avril 1890, il est cultivateur à Gournay-sur-Aronde. Il est le fils d'Edmond Eugène et de feu Jeanne Eugénie Belloy, résidant à Gournay. Edmond était boulanger à Clairoux. Après la mort de son épouse en 1989, il se retirera avec ses fils, Marcel et Raymond, à Gournay.

Marcel, appelé au 61^{ème} Régiment d'Artillerie de Campagne en 1911, est libéré le 8 novembre 1913. Il fera les labours et les semailles, mais sera rappelé le 3 août 1914 à la 34^{ème} batterie du 61^{ème} RAC à Verdun. Il n'aura pas l'occasion de voir les fruits de sa récolte.

L'unité d'artillerie est très rapidement engagée au feu fin août à Charleroi en Belgique, puis commencera un long repli. Marcel est engagé du 5 au 13 septembre dans la contre-offensive de la Marne à Soizy-au-Bois et à Villeneuve-les-Charleville, puis au château de Mondemont. Au repos, il écrit à son grand-père le 18 septembre : « *Je n'ai plus de nouvelles depuis le 23 août... nous n'avons pas beaucoup de pertes. J'ai bien reçu un petit éclat avant-hier, mais il n'avait plus de force, et ne m'a nullement incommodé. Je n'ai pas de nouvelles de Raymond depuis que l'ai quitté Gournay...* ». Il ne le sait pas encore, mais son frère venait d'être tué huit jours plus tôt.

De mai à septembre 1915, il est probablement en Argonne, et, sa batterie est engagée dans l'appui-feu de la Gruerie et du Four-de-Paris. En juillet, il échappe de peu à la mort par une bombe larguée par avion. Quatre de ses camarades et des chevaux sont tués. En septembre, il est en Champagne, aux combats d'Auberive.

Il passe brigadier (caporal) le 25 décembre 1915.



Marcel Ply en grande tenue d'artilleur en 1913 (collection Belloy-Ply).



Croix de guerre avec citations : étoiles de bronze, d'argent, de vermeille et la palme.



En 1916, son unité et sa batterie, qui étaient au repos dans les Vosges, sont engagées à Verdun, et plus particulièrement aux combats meurtriers du Mort-Homme en mars et avril. Agent de liaison, mission particulièrement exposée, il doit établir le contact avec son officier commandant la batterie et celui commandant du groupe d'artillerie rattaché à la division. Le contact téléphonique par fil, souvent défectueux en raison des coupures des câbles dues aux bombardements, doit se doubler d'un ou deux agents chargés de rendre compte et d'apporter les directives en mains propres. Ces pièces d'artillerie sont placées juste derrière les secondes lignes et font l'objet de tirs de destruction de l'ennemi, souvent précis et expose les canonnières. Il s'agit alors d'emprunter des réseaux de tranchées, puis de boyaux, des découverts quand ceux-ci n'existent plus, qui rendent cette mission périlleuse.

Il est **cité** à l'ordre de la Division n° 772 le 22 mars 1916 : « *Durant les combats du 21 au 23 février 1916, ne s'est jamais laissé arrêter dans son service d'agent de liaison, même par les bombardements les plus intenses.* » Modeste, et pour rassurer sa famille, il écrira à son grand-père : « *Je n'ai pas besoin de te dire que je ne demande plus à passer le même coup ; j'y ai mouillé ma chemise, et, cependant il neigeait. J'en ai été quitte pour une courbature...* ».

Le régiment est cette fois, à partir de juillet, engagé dans la bataille de la Somme, dans la région de Curlu, Herbecourt et Biaches. Il passe maréchal-des-logis (sergent) le 22 juillet 1916.

Il est **cité** à l'ordre du Corps d'Armée n° 461 le 15 août 1916 : « *Agent de liaison de la batterie au commandant du groupe, a assuré la liaison en parcourant des chemins très battus et sous les plus violents bombardements avec un zèle et un dévouement de tous les instants.* »

En avril 1917, le régiment est engagé dans la bataille du Chemin des Dames, à Laffaux. « *Je suis toujours à l'échelon et me repose en attendant d'aller cogner...*, écrit-il, *Ici, c'est contre-ordre et contre-ordre, mais nous nous attendons de partir d'un jour à l'autre dans le coin où ça cogne !* ». Il n'en dit pas plus, la presse s'en chargera, non sans en embellir le fiasco...

En 1918, il doit faire face à l'offensive allemande et contrer celle-ci, puis reprendre l'avantage de la manœuvre en Champagne. Le maréchal-des-logis Ply, rattaché à la 24^{ème} batterie, est cette fois responsable de son ravitaillement et doit faire parvenir les sections de munitions au plus près des batteries livrant bataille. Alors que l'offensive du Matz se déclenche, son unité traverse le village de sa famille évacuée : « *5 avril, je vais peut-être voir ta maison, écrit-il à son grand-père, mais je ne m'attends à y voir rien de beau... 12 avril, nous défendons ton secteur, nous sommes à l'est de chez toi. 28 avril, je suis maintenant sur le front, logé dans une maison retournée de fond en comble...* » Il est dans le secteur de Rouvillers. « *31 mai, tu ne peux pas te faire une idée de ce qui se passe chez toi en ce moment, Ce n'est plus la ville que tu as connue.* »

Il est doublement **cité** à l'ordre du 72^{ème} DI n° 28 le 20 juin 1918 lui attribuant la Palme et reprenant la citation ci-après au niveau régimentaire. Il est **cité** à l'ordre du Régiment n° 55 le 21 juin 1918 : « *Au cours des opérations actives du 8 au 11 juin 1918, parfois sous les plus violents bombardements, a montré dans son service du ravitaillement de la batterie en munitions et en vivres, de belles qualités de courage et de calme bravoure.* »

Il est mis en congé illimité d'Armistice le 12 juillet 1919 après avoir servi dans toutes les grandes batailles et presque sans avoir été blessé. Il se retire à Margny-lès-Compiègne. Par la suite, en 1933, pour récompenser l'ensemble de ses mérites, la Médaille militaire lui sera décernée.

Les lettres de Marcel Ply sont extraites du livre « TIOTSPLY, journal d'un artilleur » documents rassemblés par Mme Danièle Renouf aux éditions Lulu.com.

PLY Raymond Valéry Hippolyte

Né à Clairoix le 28 juillet 1893, frère de Marcel, il est bourrelier à Gournay-sur-Aronde.

Le 10 octobre 1913, Raymond Ply s'engage pour trois ans au 23^{ème} Régiment de Dragons de Vincennes.



Le jeune Raymond Ply avant son engagement en 1913 (collection Belloy-Ply-Danielle Renouf).

Sur le front belge depuis le début d'août 1914, Le 23^{ème} Dragons se trouve tout d'abord à Bouillon, puis à Namur et enfin à Charleroi, quand il finit par établir le contact avec l'ennemi. Il écrit à son grand-père : « ...C'est effrayant le chemin que nous avons parcouru. Nous avons plusieurs fois traversé la Belgique dans tous les sens, cherchant un ennemi qui ne tenait que dans les bois... nous avons fait jusqu'à 120 km par jour... »

Puis, dès le 22, c'est le repli général. Le jeudi 28 août, au sud de Péronne : « J'ai bien failli être tué... J'étais en éclaireur avec deux camarades et un officier, lorsque, tout à coup, un régiment d'infanterie ennemi débouche à deux cents mètres de nous et nous accueille par une vive fusillade. Mon camarade eut son cheval tué sous lui, mais enfin, nous avons réussi tout de même à gagner un village

distant de quelques centaines de mètres, pendant que notre artillerie leur infligeait des pertes sérieuses. » Cette lettre du 31 août 1914 sera la dernière.

Le 5 septembre, le régiment reçoit ses ordres. Il doit se porter à Betz, puis Nanteuil-le-Haudouin. La contre-offensive de la Marne débute.

Dans le village de Baron (Oise), le 10 septembre à 6 heures du matin, le 4^{ème} escadron du 23^{ème} Dragons est envoyé en détachement de découverte, s'avance dans les rues. Soudain, une fusillade éclate : des traînards allemands viennent de tirer... Cinq Dragons, parmi lesquels les cavaliers Gouy et Ply, tombent plus ou moins grièvement blessés. Transporté chez un habitant, Ply paraît le plus atteint. Un notaire du village raconte : « Je le vois encore, étendu, ses mains se crispent, ses paupières

s'entourent de larmes, brouillant ses yeux bleus. Je l'entends murmurer une courte prière ; le doux nom de maman expire sur ses lèvres, et je reçois son dernier regard, sa dernière pensée : le cavalier Ply était mort ! J'ai pleuré sur lui, oui, j'ai pleuré et celui-là n'eût pas été Français qui, devant la souffrance et devant les plaies de ce héros, n'aurait pas versé des larmes de rage et de douleur. » (Progrès de l'Oise du 13 décembre 1914). Son camarade Gouy mourra également à ses côtés. Sept autres cavaliers seront blessés et un sera porté disparu.

Il est cité à l'ordre du régiment : « Brave cavalier, mortellement blessé en accomplissant une mission de patrouille, le 9 septembre 1914, dans la région de Nanteuil. »

Son nom est inscrit au monument aux morts de Gournay-sur-Aronde.



Médaille militaire remise à titre posthume aux parents



Le 23^{ème} Dragons en marche pour le front le 31 juillet 1914. Raymond Ply serait au premier rang à gauche (collection Belloy-Ply-Danielle Renouf).

POTIER Fernand Jules Auguste

Né le 17 juin 1888 à Clairoux, il travaille aux Chemins de fer du Nord à Cambrai depuis 1913. Il est le fils de Louis, Jules et de Juliette, Alexandrine Bricourt résidant à Clairoux.

Le 3 août 1914, il rejoint le 128^{ème} Régiment d'Infanterie à Abbeville, unité qu'il avait quittée en 1911 à la fin du service militaire actif. Le régiment est engagé dans les Ardennes en août 1914, puis doit se replier jusqu'à la contre-offensive de la Marne le 6 septembre. Il est engagé dans le secteur de Sainte-Menehould, puis, jusqu'en janvier 1915 en Argonne.

En février et mars 1915, le 128^{ème} combat en Champagne, notamment Mesnil-les-Hurlus et au fortin de Beauséjour où de nombreux soldats y laisseront leur vie. Puis, ensuite ce sont les combats de la Woëvre, et, de nouveau, celui de Champagne en fin d'année.

De janvier à juin 1916, il est dans le secteur de Verdun et participe notamment aux combats de la tranchée de Calonne, de sinistre réputation.

Il passe au 5^{ème} Régiment du Génie le 29 juin 1916, qui, dans ce secteur, est une unité combattante, engagée en première ligne, quand elle n'est pas utilisée à reconstruire partiellement les forts reconquis, comme celui de Souville.

Le 23 septembre 1916, il est remis à la disposition des Chemins de fer du Nord à la 5^{ème} Section des chemins de fer de campagne à Caffiers. Il y restera jusqu'à la fin du conflit.

Il est mis en congé d'Armistice le 20 juillet 1919.

PRECLIN Alcide Léon Victor

Né à Clairoux le 7 juillet 1894, il est orphelin de feu Arthur Louis et de feu Marie Sidonine Herbin. Il est maçon à Margny-lès-Compiègne lorsqu'il est appelé sous les drapeaux au 67^{ème} Régiment d'Infanterie le 18 décembre 1914. Préalablement, il aurait dû être incorporé en juin, mais il fut ajourné temporairement pour faiblesse.

Envoyé au feu en avril 1915 aux Éparges, il ne connaîtra qu'un seul combat. Le régiment subit des bombardements depuis plusieurs jours. Le 23, dès 6h du matin, les tranchées françaises du 67^{ème} sont violemment bombardées. Ce bombardement dure et redouble de violence tout au long de la journée et de la nuit. Le 24, l'intensité des tirs ennemis est telle que tout le réseau de tranchées et les boyaux sont totalement bouleversés, les barbelés sont coupés en de nombreux endroits. Le baptême du feu d'Alcide Préclin est total et particulièrement déstabilisant pour les nouvelles recrues. De nombreux hommes sont ensevelis. Les mitrailleuses, qui devaient assurer la couverture en cas d'attaque, également. Les 1^{er} et 3^{ème} bataillons sont quasiment hors d'action. Petit à petit, des bribes de survivants sont regroupées par un officier qui les rassemble sur la cote 372. 16 officiers sont portés disparus, 4 ont été blessés. Le régiment compte 1 646 hommes disparus, présumés prisonniers. Alcide Préclin se trouve parmi eux. Il ne reste plus que 300 hommes et 7 officiers environ sur les trois bataillons.

Par le biais de la Croix Rouge, on apprend qu'il est prisonnier en Allemagne au camp de Würzburg-Galgenberg. Il est rapatrié le 19 décembre 1918 et rejoint le 54^{ème} RI à



Vue générale du camp de prisonniers de Würzburg-Galgenberg (collection particulière).

Compiègne, puis au 45^{ème} RI à Laon. Il est mis en congé illimité d'Armistice le 18 août 1919 et se retire à Compiègne. Au milieu des années 20, il trouvera un emploi de chauffeur en région parisienne.	
PRELON Albert Joseph Né le 15 janvier 1887 à Coudun, il est maçon à Clairoux jusqu'en septembre 1912. Puis, il part sur Courbevoie en région parisienne. Il est le fils d'Albert Roch et de Louise Virginie Lagny, résidant à Clairoux. Il est rappelé le 2 août 1914 à la 8^{ème} section du C.O.A. (Commis Ouvriers et Administration) à Vierzon. Son état physique ne lui permet pas, pour le moment, de rejoindre les unités combattantes. Mais le 14 mai 1916, l'armée manque d'hommes, et il est envoyé au 144^{ème} Régiment d'Infanterie pour recevoir une instruction combattante. Le 5 décembre 1916, il passe au 162^{ème} RI. De janvier à avril 1917, il combat dans le secteur de Berry-au-Bac. L'attaque est fixée le 16 avril et devra se dérouler en cinq vagues d'assaut. Les bataillons sont sur les parallèles de départ. Le Journal de marche du 162^{ème} relate : « À 6h00, le Colonel Bertrand, en tête de la première vague, bondit vers les tranchées allemandes situées au lieu appelé la Courtine du Choléra. ...région chaotique, profondément bouleversée par notre artillerie. Cependant le Boche occupe encore de longues et profondes galeries souterraines d'où notre artillerie n'a pas pu les déloger. Il y a eu là, pendant plus de deux heures, de nombreux combats singuliers, où tout le bataillon (le 3^{ème}), s'emploie à la grenade et au (pistolet) browning pour réduire la résistance acharnée. » Albert Prélon, au cours de ces combats dantesques du 3^{ème} bataillon commandé par le capitaine Roy, est blessé par balle à la cuisse gauche. Le régiment perd plus 1 100 hommes. Les positions sont cependant conquises, au prix de nombreux tués et blessés, notamment parmi les officiers qui, sur les 42 aux effectifs de départ, ne sont plus que 18 valides. De juillet à septembre, il combat à Verdun dans le secteur des Chambrettes, la ferme des Caurières et le Bois de Chaume près de Verdun. Vers 1h15 le 30 août, les Allemands déclenchent un violent barrage d'artillerie avec une tentative d'incursion sur le front du 3^{ème} bataillon, « sans résultat appréciable », précisera le journal de marche. Albert Prélon vient d'être blessé par balle à la main gauche. Avec seize de ses camarades, il est évacué vers l'hôpital de Chaumont-sur-Aire, Meuse, puis vers Royat et enfin le Puy, avant de prendre deux mois de convalescence. Il rejoint le dépôt du 162^{ème} RI le 13 décembre 1917. À deux pas de Clairoux : début juin 1918, le régiment est dans l'Oise. Il traverse Monchy-Humières et se dirige vers Vignemont. Le 3^{ème} bataillon commandé par le commandant Roy, récemment promu officier supérieur, est aiguillé vers le nord de la ferme Porte. La mission de la Division est de tenir à tout prix la position. Le 10 juin, le 3^{ème} bataillon arrive sur la cote 116 (au sud de Ressons) et relève un bataillon su 66^{ème} RI. L'attaque allemande a lieu, en masse. Le débordement des lignes est prévisible. Un combat à la baïonnette s'engage. Le 3^{ème} bataillon est très éprouvé. La ligne de front tient, mais l'ennemi cherche toujours à s'infiltrer... à la faveur des grands blés. « Nos compagnies résistent vigoureusement, des combats à corps-à-corps s'engagent, nos mitrailleuses crépitent... » cite le journal de marche. « Le passage de l'Aronde est interdit à l'ennemi ». Le commandant Roy est porté disparu. Albert Prélon s'en sort indemne, mais la bataille va continuer jusqu'au 15 juin. Au cours de la journée du 11, les pertes sont très sévères. Le régiment perd à nouveau 1 000 hommes. Le 20 juin, le 3^{ème} bataillon, relevé, va cantonner à Lachelle. Le 15 juillet 1918, le régiment, étrillé dans ses effectifs, traverse Clairoux déserté de ses habitants pour aller bivouaquer à Choisy-au-Bac. Clairoux est piégé de mines aux principaux carrefours. Les canons qui entourent le village, tonnent jour et nuit. Les habitations sont saccagées... Il n'aura pas le temps de voir la maison familiale. Le 21 juillet 1918, il rejoint le 297^{ème} RI et combat toujours dans l'Oise à Courcelles, au plateau de Méry, puis à Mortemer et Boulogne-la-Grasse. En	

octobre le régiment est dirigé vers la Lorraine. Le 11 novembre, les combats s'arrêtent dans ce département. Il est mis en congé illimité d'Armistice le 9 juillet 1919 et se retire à Margny-lès-Compiègne, puis Clairoix en 1924	
PRELON Albert Roch Né le 13 juin 1867 à Clairoix, il est le père d'Albert et de Zacharie Ernest. Il est maçon de profession et, est le fils de François Zacharie et d'Émilie Véronique Goguet, résidant à Clairoix. Il est rappelé à l'âge de 47 ans au 13^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale. Il participe à la surveillance des ponts de Compiègne avant l'arrivée des Allemands et protège les unités françaises et anglaises chargées de les détruire. Après le repli, puis la reprise de Compiègne, il prend la garde des terrains d'aviation environnants et celle des prisonniers ou la protection des états-majors. Compte-tenu de son âge, il est temporairement renvoyé au foyer et rejoint Clairoix le 12 mai 1915. Il est définitivement libéré de ses obligations militaires le 30 novembre 1918.	
PRELON Zacharie Ernest Né le 7 novembre 1896 à Clairoix, frère d'Albert, il est épicier au village. Il est incorporé le 9 août 1916 au 54^{ème} Régiment d'Infanterie de Compiègne pour faire ses classes. Il passe au 48^{ème} RI le 11 février 1917, et, avec ce régiment rejoint le secteur de la Somme et est engagé dans les batailles du Mont Blond et de Cornillet. Il passe au 412^{ème} RI le 6 août 1917. Avec ce régiment, il est engagé dans le secteur de Verdun sur la cote 326, la cote 344, sur le Regen, le Trapèze, les tranchées de l'Arc, de Worms et de Trèves, et, enfin, sur l'ouvrage de l'Oursin. 860 hommes du 412^{ème} sont mis hors combat dans ces attaques successives. Il part au repos en Lorraine, puis en avril 1918, le régiment est envoyé dans l'Oise. Mais, malade, probablement atteint de la grippe espagnole, il est évacué le 15 avril. Remis sur pied, il rejoint son unité engagée dans le secteur de Belloy et de Lataule et la ferme de la Garenne. À la mi-juin, 500 hommes sont mis hors de combat. La bataille du Matz prend fin, l'ennemi a cédé le terrain, et le régiment rejoint le secteur de Soissons en juillet et combat au bois d'Hartennes et à Taux où, de nouveau, 900 hommes sont mis hors de combat. Au mois d'août, il se repositionne à Mortemer. Il est cité à l'ordre du régiment n° 303 le 1^{er} août 1918 pour son action dans les combats de la mi-juin et des journées des 21, 22 et 23 juillet. Il est nommé caporal le 14 septembre 1918. Le régiment est envoyé près de Thiescourt et Noyon où la lutte n'a pas encore cessé, puis dans l'Aisne au plateau de Ferrières en octobre. Zacharie qui a participé aux huit attaques du 19 août au 4 septembre 1918, dans les conditions les plus dures, sur des terrains bombardés abondamment aux toxiques, est cité à l'ordre du 15^{ème} Corps d'Armée n° 344 du 2 octobre 1918 pour ses actions de combat. D'ailleurs la citation du régiment reprend les citations individuelles : « <i>Superbe régiment, donnant partout où il est engagé le plus bel exemple d'endurance, de discipline et d'héroïsme. Sous les ordres de son chef énergique, le lieutenant-colonel THIBAUT, a fait preuve, du 28 septembre au 18 octobre, d'une ténacité et d'un esprit offensif admirables. A forcé le passage de l'Oise, enlevant à l'ennemi une position que celui-ci jugeait inexpugnable. Du 19 au 27 octobre 1918, animé de la volonté de vaincre, a livré sans répit une série de combats acharnés, repoussant chaque jour l'ennemi, crevant la Hermann Stellung et s'emparant de haute lutte des glacis du plateau de Ferrière. A capturé</i> »	Médaille militaire remise en 1939

près de 200 prisonniers, dont plusieurs officiers, une centaine de mitrailleuses, un minenwerfer. En combattant sans arrêt, a réalisé une progression de 20 kilomètres. »

Cité à l'ordre du 8^{ème} Corps d'Armée n° 356 du 3 décembre 1918.

Fin décembre, il rejoint le 54^{ème} RI de Compiègne. Il est mis en congé illimité d'Armistice le 3 septembre 1919.

Le calme avant la tempête

Au cours de cette année 1917, les registres de réquisitions de la mairie constituent un bon indicateur de la frénétique activité militaire qui règne à Clairoix. La villa de Comminges a longtemps abrité les chefs de corps des régiments de passage, notamment les unités de cavalerie, les installations et les écuries s'y prêtant.

Monsieur Leneutre, rue Saint-Simon, dispose d'une grande bâtisse et de dépendances, elles sont toutes occupées. Le Clos de l'Aronde des Pinchon s'emplit de nouveaux de petits états-majors. Le moulin Pluchart, la villa Sibien, et bien d'autres maisons de maîtres, accueillent des officiers, des unités diverses... Les maisons modestes n'échappent pas à la règle. Au total, sur 230 maisons environ, 139 reçoivent de la troupe, soit plus de 60% du parc immobilier.

Dès février 1917, des unités du 5^{ème} Génie et du 7^{ème} Territorial annoncent ce grand charivari. Ces hommes entreprennent le montage de baraques de type Adrian aux abords du village de Clairoix, mais aussi de Bienville, Coudun puis, par la suite, au fil du retrait des Allemands, jusqu'à une pointe se situant à Lassigny ou Rollot. Les soldats en sortent et y rentrent le jour comme la nuit, selon ce qui leur est demandé de faire. Parmi les missions des unités retenues au village, il y a le stockage des munitions, le long des champs cultivés.

Les dépôts de munitions s'étendent sur une ligne à perte de vue dans la plaine de Clairoix à Villers-sur-Coudun.



Dépôt de munitions entre Bienville et Clairoix en février 1917 (photo ECPA-D).

Les obus, de gros calibres allant du 90 au 420 mm sont alignés sur des caillebotis les mettant hors d'eau. Une simple bâche, probablement camouflée, les dissimulent des observateurs aériens.

Alignés en petits carrés d'environ quatre mètres, ce stockage se situe non loin d'un réseau de rails, sur lesquels circulent des wagonnets, desquels ils sont déchargés. Les S.M.A. des régiments (sections de munitions d'artillerie), équipées de camions Lathil ou Renault, viennent au plus près de la zone par le réseau de routes secondaires (routes de Montdidier, route de Noyon...). Les « vieux » poilus du 2^{ème} bataillon du 7^{ème} régiment d'infanterie territoriale chargent alors individuellement chaque obus, à l'épaule pour les 90 mm, ou à quatre



Chargement d'obus par des territoriaux (photo ECPA-D).

hommes sur une sorte de porte-obus à quatre manches pour les obus les plus gros. Les S.M.A. rejoignent ensuite les zones opérationnelles où les batteries de canons sont installées.

Les convois sillonnent maintenant les routes du nord et du nord-ouest. Les zones humides situées près de la Petite Couture, et à proximité de la voie ferrée de Montdidier, sont exploitées. Du sable, en quantité importante, y est creusé et retiré par des régiments d'infanterie et de Zouaves au repos. Pour assurer le bon approvisionnement du front, les installations ferroviaires sont réaménagées. Des prisonniers bulgares, acheminés depuis les Balkans, séjournent dans le secteur et sont employés au renforcement et à la réparation des voies ferrées. Dès lors, on comprend mieux l'importante réquisition de logements, qui est au maximum au premier semestre de l'année 1917.



Soldats d'un régiment au repos à Clairoix en février 1917. Ils sont employés au chargement du sable de la zone humide de la petite Couture. Ce matériau sera utilisé pour des ouvrages en béton (photo BDIC).



Des prisonniers Bulgares, encadrés par des chasseurs à pieds, entreprennent la réfection des voies ferrées en février 1917 (photo BDIC).

Plus les indemnités accordées aux propriétaires sont importantes, plus on loge de monde. Au moulin Bacot, l'ambulance est toujours là, mais plus pour longtemps.



Fin 1917, une cuisine roulante du 7^{ème} RIT devant un baraquement de type Adrian. Photographie peut-être prise à Clairoix. (Collection de l'auteur)

Au 2^{ème} trimestre 1917, la demande de réquisition se réduit à 73 logements. Les troupes prennent leurs nouvelles positions plus au nord.

C'est un marqueur important, les troupes se redéployent. Mais on notera que des immeubles plus modestes reçoivent plus de troupe. C'est le cas de l'épicier Cantillon, de la maison d'Albert Delan, de celle du capitaine et peintre

Verdé de Lisle, etc. C'est donc qu'on attend d'autres unités.

DEPARTEMENT DE L'OISE
MODELE B
SERVICE D'Armée
RÉQUISITIONS MILITAIRES
Cantonement des troupes
Clairoix
2^e trimestre 1917

ETAT des sommes dues aux habitants de la commune de Clairoix
qui sont déduites ci-après, pour paiement des prestations qu'ils ont fournies à l'autorité militaire par suite de réquisitions et dont le détail suit :

SAVOIR :

NATURE	QUANTITE	MONTANT
Clairoix	diverses sommes	2500

Mandat d'armement
délivré le 15 Mars 1918
de 6.279 francs à 10 francs
1918 1^{er} trimestre 1918

Le Percepteur, C. Lucay

Réquisitions pour le cantonnement des troupes à Clairoix, 2^e trimestre 1917 : état des sommes dues aux habitants (Archives départ. de l'Oise).

Le 3^e trimestre confirme ce besoin, et si les réquisitions n'augmentent que légèrement (84 logements), le nombre d'habitations en surpopulation explose littéralement afin de faire face aux réserves qui se mettent progressivement en place. On notera la réquisition de la briqueterie Bouraine sur la route menant à Bienville, mais aussi des demeures plus modestes dans le centre du village : chez Louis Ancel, Danel J., Delan A., Dupriez, Ehrhold, Fontaine, Grosmangin, Guénin F., Hachet E., Lamy, Laurent, Leclerc Edgard, Léognany, Luisin-Baré, Luisin-Carpentier, Luisin Léonie, Pelletier, Raffard J., Rollet Lépine, Thibault, Trocaz, Bouvard, Scholler (nom qui ne nous est pas inconnu...), Wathelet, Villard, etc.

Au 4^e trimestre 1917, cette demande diminue légèrement ;

si les réserves montent vers le nord et occupent temporairement 71 logements, elles libèrent des maisons, mais pas pour longtemps. Le Clairoix de la fin d'année 1917 est une immense caserne.

La guerre n'est pas finie. La vie civile est figée. Les élections municipales sont reportées et le maire, le comte de Comminges, est maintenu dans son mandat, qui sera augmenté de deux années.

Alors, que se passe-t-il ? Quand cette guerre va-elle s'achever ? « On croyait que la guerre serait courte, elle dure, et il faut sans cesse reconstituer pendant quatre ans les effectifs d'une armée de masse. À la fin du conflit 8 millions d'hommes auront été recrutés... Diverses pratiques permettent d'adapter le système aux exigences de cette guerre et de « récupérer » le plus d'hommes possible. D'abord, l'appel par anticipation qui va de dix à vingt-deux mois. Ensuite, le réexamen systématique des hommes qui avaient été exemptés ou réformés par le conseil de révision avant la guerre. 60% sont ainsi repris, soit 1 187 497 hommes. » (« Histoire de la conscription », Annie Crépin, éditions Gallimard, 2009)

Il semble que le pire reste à venir.

Foch, l'officier fiché « catholique pratiquant », qui, au cours de « l'affaire des fiches » et ce, à la suite de la séparation des Églises et de l'État, avait été ralenti dans son avancement, est replacé sur la scène. Il prendra bientôt le commandement des armées alliées. Voici maintenant un front qui s'étend de la Belgique à l'Italie, sans oublier la vaillante Serbie. Foch ? Un choix judicieux fait par Clémenceau, le nouveau président du Conseil, pourtant « anticlérical » assumé, alors allez comprendre... Deux hommes forts, qui s'apprécient mutuellement, et qui vont bouleverser la donne stratégique. C'est du « lourd ».

Le 12 décembre 1917, on renforce le camp retranché de Paris. Un duel à mort se prépare. Où ? Quand ? Comment ? C'est ce que l'on verra dans le prochain numéro...



Vue aérienne des moulins Bacot et des Avenelles.

On notera que les deux côtés du toit du moulin Bacot ne font plus apparaître la croix rouge (grand drapeau blanc sur lequel était peinte une croix rouge pour représenter une unité médicale). (*collection de l'auteur*).



Une vue de Clairoux pendant la guerre (*collection particulière*).

1914-1918 : Clairoix (Oise) et ses combattants (N à P)

Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, une série de 6 fascicules est éditée entre 2015 et 2018. Elle a notamment pour vocation de rendre hommage à tous les combattants de Clairoix ; ceux-ci y sont présentés petit à petit, par ordre alphabétique.

Cette quatrième partie présente les hommes dont les noms commencent par les lettres N à P.

Mais ces parcours individuels ne sauraient s'accompagner de l'histoire de Clairoix et de ses habitants.

La brochure éditée en 2014, intitulée « La guerre de 1914-1918 à Clairoix (Oise) » présentait, sans s'attarder sur les détails, l'histoire de ce village durant la Grande Guerre.

Ces nouvelles brochures, plus exhaustives, entrent dans le vif du quotidien et au cœur des intrigues d'un village placé dans la « Zone Dangereuse ». Chaque publication concerne une période particulière du conflit ; ce quatrième numéro est consacré à la période de janvier 1916 à décembre 1917.

Un personnage central, le maire (le comte Aimery de Comminges), est confronté aux bouleversements qu'entraînent la présence de troupes militaires, allemandes, puis françaises, et les réquisitions permanentes qui les accompagnent dans la commune dont il a la responsabilité. Il va tenter de résoudre chaque problème, un à un, et à chaque fois, en exécutant un véritable exercice de diplomatie.

Henri LESOIN, ancien militaire, membre actif de l'association « Art, Histoire et Patrimoine de Clairoix », s'appuie sur des archives militaires, pour certaines inédites depuis la fin du 1^{er} conflit mondial.

Contact : lesoinh@hotmail.com